

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.80
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal

218^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 61 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.). Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LE GLAS

du cabinet Segni

Le problème des «juntas difficiles» (en italien «junte», terme d'origine espagnole, signifie Conseil administratif, c'est-à-dire ministère du maire), demeure en avant-scène politique. Le résultat est de rendre de plus en plus précaire la situation du gouvernement Segni. Il devient douteux qu'il puisse durer au-delà de l'automne, et ceci pas seulement à cause des mauvaises conditions de santé du président du Conseil.

Les conseils communaux, élus dans les grandes villes selon une loi établissant la proportionnelle pure ne donnent pas toujours au Centre démocratique sur lequel s'appuie le cabinet Segni une majorité équivalente à celle dont il jouit au parlement. Le Centre est formé, rappelés-le, de la coalition de quatre partis: les démocrates-chrétiens, les libéraux, les sociaux-démocrates (Saratog), et les républicains. Mais à Montecitorio, il y aurait dix voix de marge incertaine si les monarchistes populaires de M. Lauro (le maire de Naples) ne venaient pas régulièrement pour lui.

Or, la situation est celle d'une majorité seulement relative à Rome, Milan, Venise, Turin, Florence, Gênes, Pescara et Cagliari — pour ne citer que des villes de grande importance. Même à Trieste, la situation du Centre est branlante.

On en conclura, mais hâtivement, que les élections du 27 mai furent favorables à l'extrême-gauche. Erreur. Les communistes ont perdu du terrain, mais il n'y a plus de prime au vainqueur et d'autre part, en Italie comme partout ailleurs, les grandes villes ont un électoral plus «à gauche» que dans les campagnes. Tous ces éléments rendent très difficile la constitution des «juntas», et branlante la situation du cabinet. Après avoir hautement déclaré qu'il ne pourrait pas supporter des maires d'opposition, M. Segni dit que les deux plans, municipal et gouvernemental, n'étaient pas interdépendants. Avenu indirect de son inquiétude.

Le jeu de l'extrême-gauche

Le jeu de l'extrême-gauche, c'est évident, consiste à exercer sur les démocrates-chrétiens une certaine attraction. Mais les communistes viennent d'être handicapés par l'affaire de Pologne, qui a ses répercussions aussi en Italie, et par la politique antislavienne de Khrouchchev. Après des velléités de résistance, M. Togliatti s'est soumis basement aux injonctions russes. Cela aussi semble lui avoir nu. M. Nenni, son séide fusionniste, après avoir critiqué Togliatti, a procédé à une réconciliation spectaculaire: il s'est rendu au domicile du chef communiste le 3 juillet, et a passé plus de six heures à élaborer avec lui un plan d'action commun.

M. Nenni n'ayant pas rompu avec les communistes, ne s'est pas qualifié pour faire partie d'une coalition démocratique. Il faut donc constituer les conseils municipaux sans lui, malgré lui, et parfois contre lui. Il s'efforce de briser cette politique d'exclusion en rendant son alliance indispensable. Et il faut avouer qu'il exerce une grande attraction sur les sociaux-démocrates de Saratog, d'autant plus que ceux-ci ne sont pas homogènes, et sont divisés en tendances diverses dont certaines fort anticléricales.

Voilà ce qui s'est passé, ce qui se passe dans les diverses municipalités. A Rome, le nouveau maire, M. Tupini, sénateur démocrate-chrétien, fut élu au premier tour grâce à l'appui des monarchistes et des néofascistes du Mouvement social. Il n'aurait eu sans leur appui de 16 voix, que 34 suffrages sur 80 (les conseils municipaux des grandes villes se composent de 60 ou de 80 conseillers suivant leur importance). M. Tupini accepta la charge à laquelle il était élu. Mais les libéraux exigèrent sa démission. C'est une «claire manœuvre politique», disait leur communiqué: «une confusion égale serait créée par un appoint socio-communiste». Plus net encore fut M. Saratog: «Les partis de droite ont voulu altérer le sens du vote et vous ne pouvez rétablir l'équilibre qu'en démissionnant». M. Tupini ne voulait pas s'en aller.

Pierre-E. BRIQUET.

(Lire la suite en 11^{me} page)

A la fin des pourparlers soviéto-allemands

Les Russes réduiront de 50% leurs frais d'occupation en Allemagne orientale

Ils fourniront à la République démocratique des devises étrangères pour acheter des marchandises sur les marchés mondiaux



La délégation gouvernementale d'Allemagne occidentale avant son départ de Berlin. De droite à gauche: MM. Grotewohl, président du Conseil, Ulbricht, secrétaire du parti, Otto Nuschke, Willi Stoph, ministre de la défense, Hans Loch, Lothar Bolz, ministre des affaires étrangères, et Paul Scholz.

PARIS, 17 (A.F.P.). — Une déclaration conjointe, signée mardi à Moscou par les délégations de l'U.R.S.S. et de la République démocratique allemande, précise que les deux délégations se sont mises d'accord sur les points suivants:

● Les signataires de la déclaration ont décidé de réduire de moitié les frais d'entretien des troupes d'occupation soviétiques à partir du 1^{er} janvier 1957, en les ramenant d'un milliard 600 millions de marks à 800 millions de marks par an. Une telle réduction est possible du fait de la diminution sensible des effectifs des troupes soviétiques stationnées en Allemagne.

● L'Union soviétique fournira à la République démocratique allemande, en marge des accords commerciaux existant entre les deux pays, des devises étrangères nécessaires à l'achat de marchandises sur les marchés mondiaux.

● Les deux parties ont décidé d'élargir les échanges de caractère économique, notamment dans le domaine industriel, afin de développer le rendement et le potentiel de production des industries des deux pays. De 1957 à 1960, la République démocratique recevra une aide supplémentaire pour le développement de son industrie nationale.

● Les parties signataires recommandent l'intensification des échanges dans le domaine technique, scientifique et culturel entre les deux pays, l'échange d'étudiants et d'informations techniques

aux fins de développement de la science et du progrès technique dans les deux Etats.

(Lire la suite en 11^{me} page)

Durant le week-end, à 55 km. de Londres MARGARET et TOWNSEND ont-ils eu une entrevue?

LONDRES, 18. — La princesse Margaret et le colonel Townsend ont passé leur week-end à la campagne. Les journaux britanniques évoquent la possibilité d'une dernière entrevue avant le tour du monde de dix-huit mois que Townsend compte entreprendre en jeep, à partir du mois d'octobre. La princesse a été l'hôte du vicomte et de lady Hambleton, près de Henley, à 55 kilomètres de Londres, avec sept autres invités.

Townsend, qui est rentré de Bruxelles, il y a une semaine, a passé également le week-end à la campagne avec des amis, mais on ne sait pas exactement où. Interrogée à ce sujet par les journalistes, sa mère a déclaré: «Je ne dirai pas où se trouve mon fils».

Etait-il parmi les huit invités du vicomte?

Lady Hambleton, une ex-comtesse italienne de vingt-deux ans, n'a pas voulu révéler l'identité de ses invités.

Quant au «Sunday Express» il écrit: «Si la princesse a décidé d'avoir une brève entrevue (avec Townsend), ce week-end est peut-être la dernière occasion qui se présente avant plusieurs années».

«Une entrevue à la dernière minute avant le départ de Townsend ne serait pas possible. En septembre, la princesse quitte la Grande-Bretagne pour une tournée en Afrique et à l'île Maurice.»

Avant le grand débat sur les projets fiscaux Le Conseil des ministres français évoquera les entretiens Mollet-Nehru sur les questions d'Afrique du Nord

Notre correspondant de Paris nous téléphone: Le parlement a suspendu ses travaux durant toute cette semaine; c'est seulement lundi prochain que les députés se saisiront de l'examen du collectif militaire qui comprend le projet d'impôts nouveaux destinés à financer les opérations en Algérie.

C'est à cette occasion que surgira la grande controverse financière que nous avons déjà évoquée ici et qui consiste, rappelés-le, dans le choix de ces recettes. Impôts, emprunts, moyens de trésorerie!

C'est autour de ces formules que se déroulera le débat. On connaît la position du ministre des finances qui, pour le moment, veut recourir à une augmentation des impôts directs, tout en

se réservant la possibilité d'émettre un peu plus tard un grand emprunt.

UN DÉBAT DIFFICILE

On n'ignore pas, également, l'hostilité à ces mesures provoquées tant au parlement que par les organisations syndicales françaises. Dans ces conditions, on peut prévoir que le débat sera très difficile, à moins que, d'ici là, un compromis soit trouvé et accepté par le gouvernement. L'attitude conciliante manifestée par M. Ramadier peut y aider. Il semble, d'ailleurs, que cette question des mesures fiscales prévues pour l'Algérie fera l'objet d'un échange de vues au conseil des ministres d'aujourd'hui. Il n'est pas exclu que M. Guy Mollet soit autorisé à poser la question de confiance sur les propositions gouvernementales ou sur la solution de remplacement qui aura été suggérée.

NEHRU A PARIS: L'AFRIQUE DU NORD AU PREMIER PLAN

Mais le conseil des ministres consacrera l'essentiel de ses délibérations à un autre problème: à l'examen des aspects diplomatiques des questions d'Afrique du Nord. Les entretiens de M. Guy Mollet et de M. Nehru, qui est arrivé hier à Paris, y seront évoqués, ainsi que l'évolution des relations franco-tunisiennes et franco-marocaines.

En fait, le court séjour de M. Nehru dans la capitale française constitue un événement diplomatique et l'on peut penser que l'Algérie a été au centre des discussions que le premier indien a eues avec le président du conseil et le ministre des affaires étrangères français. D'ailleurs, sur le problème algérien, on estime ici qu'il est probable que les ministres français auront demandé à leur interlocuteur, qui doit assister à la rencontre Tito-Nasser, de donner des conseils de modération à certains dirigeants arabes et notamment au colonel Nasser.

INTERIM.

(Lire la suite en 11^{me} page)

De Léopoldville à New-York un appel par ondes courtes POUR SAUVER UN PETIT HÉMOPHILE

NEW-YORK. — Un amateur d'ondes courtes, M. Harry Fendt, mécanicien de la marine dans le civil, était à l'écoute samedi, à New-York, lorsqu'il a capté un appel d'urgence venant de Léopoldville (Congo belge).

Il apprit ainsi qu'un petit garçon de 2 ans, Paul-Jean-Luc, atteint d'hémophilie, saigné du nez et qu'on avait épuisé toutes les réserves locales de sang, après transfusion sur transfusion, sans pouvoir arrêter l'hémorragie.

Le radio amateur de Léopoldville demandait de l'aide aux Ets-Uris, sachant que le seul médicament capable d'arrêter l'hémorragie d'un hémophile, le paranogène, ne se trouvait ni en Afrique, ni en Europe.

Harry Fendt se mit immédiatement en rapport avec une firme américaine qui fournit le médicament.

L'INGÉNU.

A PROPOS DES MENÉES ALGÉRIENNES EN SUISSE Les «agitateurs» d'aujourd'hui seront-ils les «chefs politiques» de demain?

Notre correspondant de Berne nous écrit: Personne assurément ne reproche à nos autorités de police d'avoir voulu vérifier les informations, inexactes en définitive, concernant un prétendu complot algérien contre les représentations françaises en Suisse. Si l'on n'a pas trouvé trace de préparatifs criminels, du moins a-t-on pu découvrir certaines collusions entre des nationalistes nord-africains et quelques extrémistes suisses, comme aussi une activité indésirable chez nous. C'est pourquoi le communiqué de vendredi dernier qui rendait compte des opérations de police et de leurs résultats annonçait que le département de justice et police demanderait au Conseil fédéral d'expulser «le nommé Moulay Merbah», secrétaire général du Mouvement national algérien (M.N.A.).

Mise en garde

Mais voici que des voix s'élèvent pour mettre en garde les autorités contre une décision pouvant avoir, tôt ou tard, des conséquences fâcheuses. On entend dire qu'en intervenant avec rigueur contre le M.N.A., Berne frapperait au mauvais endroit et que l'activité d'affiliés à d'autres groupements nationalistes, de gens tolérés dans la ville fédérale où ils sont en relations avec des étrangers, est plus suspecte et plus dangereuse.

Intervention de la «Tat»

Ainsi, mardi matin, la «Tat» de Zurich publie un long article en fa-

veur de Moulay Merbah, qu'elle présente comme un patriote soucieux avant tout de la complète autonomie de son pays. Notre confrère rappelle que la Suisse vient de reconnaître officiellement le Maroc et la Tunisie, qu'elle accueille d'anciens «agitateurs» avec les honneurs dus à des chefs d'Etat — tel le pandit Nehru ou M. Soukarno — qu'un jour donc les hommes auxquels, pour ne point déplaire à l'un de ses voisins, elle refuse l'asile peuvent devenir des interlocuteurs officiels. Et la «Tat» écrit, à ce propos:

«Il conviendrait de se demander quelle Algérie nous pourrions désirer nous autres Suisses: une Algérie vraiment libre, n'étant à la solde de personne, ou une Algérie soumise à telle ou telle influence occulte? Si l'on expulsait Moulay Merbah, secrétaire général du M.N.A., on créerait des difficultés à l'homme de ce mouvement national algérien qui présente les plus solides garanties pour une Algérie vraiment indépendante, aussi éloi-

gnée d'offrir un nouveau champ d'activité au communisme international que de devenir la proie de l'expansionnisme égyptien.»

L'exemple français

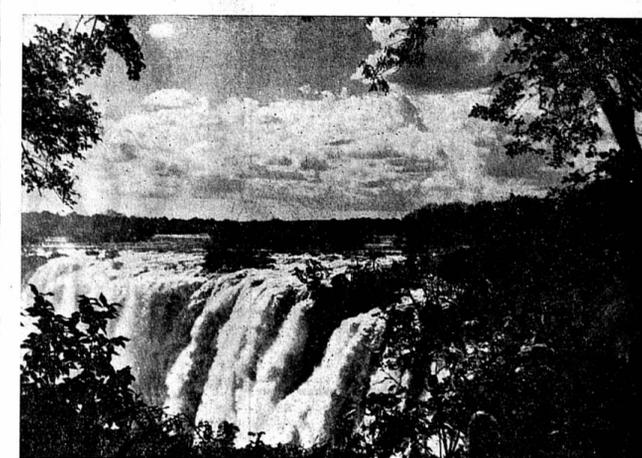
Si l'on considère que la France elle-même ne montre pas une sévérité excessive à l'égard de Messali Hedj, chef du M.N.A., et qu'elle a sans doute de fort bonnes raisons pour cela, on admettra que l'avertissement de la «Tat» n'est pas absolument dénué de pertinence.

G. P.

LIRE AUJOURD'HUI:

- Page 4: PAR MONTS ET VAUX
- Possibilités touristiques de la Hollande
- TOUS LES SPORTS
- Un nouveau maillot jaune à Luchon
- Les transferts chez les footballeurs de la banlieue
- Notre chronique de basketball
- Page 6: VIE NATIONALE
- Un pasteur zuricois bien difficile
- Page 8: Voyage botanique franco-suisse

Utilisation de l'énergie du Zambèse



Les chutes du Zambèse, parmi les plus belles du monde entier, vont être utilisées à la production d'énergie électrique. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement a accordé en effet un prêt d'un milliard de francs suisses pour la construction d'un barrage d'une puissance de 1,200,000 kilowatts.

CHAUSSURES Pour dames et enfants **Royal** 9.- 15.- **SOLEDÉS** Pour hommes **Royal** 19.- 29.-

NEUCHÂTEL Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS



VILLE
de
Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Claude Mojonnet de construire une maison familiale à la rue de la Côte (à l'est du No 81) sur une parcelle à détacher de l'article 2432 du cadastre.

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 31 juillet 1956.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre à Peseux
villa familiale
de construction soignée et récente, 5 pièces, tout confort, garage, jardin clôturé.

Demande renseignements par écrit à V.W. 3335 au bureau de la Feuille d'avis.

NEUCHÂTEL

A vendre
immeuble
de 4 étages, intérieur non distribué, locaux clairs, vue, pour industrie légère, habitation ou usage mixte, Fr. 75.000.—

Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

A VENDRE

pour cause de succession, au centre de Peseux,

immeuble commercial important

avec magasins et appartements, conviendrait notamment pour pharmacie, tea-room, locaux d'exposition, boulangerie, bureaux.

S'adresser pour traiter à Me André Barrelet, avocat, fbg de l'Hôpital 96, à Neuchâtel. Tél. 5 16 59. Prière de faire des offres écrites.

A LOUER

Poudrières

A louer, fin septembre - début octobre,

beaux appartements

de 3 chambres, confort moderne. Ascenseur. Situation magnifique.

GARAGES.

S'adresser à l'ETUDE WAVRE, notaires, tél. 5 10 63.

CHAUMONT

A louer du 21 juillet au 12 août logement de 3 pièces, 5 lits. Tél. 5 69 29.

A louer pour le 24 août,

FAHYS

bel appartement de 3 chambres, salle de bains, chauffage central et dépendances. Loyer mensuel Fr. 150.—. S'adresser à l'ETUDE WAVRE, notaires, tél. 5 10 63.

A LOUER

appartement modeste (une pièce et cuisine) en plein centre. Loyer 37 fr. S'adresser offres écrites à E. C. 3347 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 octobre

logement

de 2 pièces, tout confort à l'ouest de la ville, vue. Adresser offres écrites à F. H. 3346 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à

ZERMATT

du 22 au 31 août appartement confortable, 5 lits dans beau chalet. Tél. (038) 5 38 26.

BAUX À LOYER

S'adresser au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour café-restaurant de passage,

sommelière (extra)

pour 2 ou 3 jours par semaine. Très bon gain. Adresser offres écrites à P. Q. 3332 au bureau de la Feuille d'avis.

LE LANDERON

Nous cherchons, pour fin juillet, une

porteuse de journaux

pour la distribution de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » au Landeron.

Prière d'adresser les offres écrites à l'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Temple-Neuf 1, Neuchâtel.

Horloger complet

est demandé pour entrée tout de suite ou à convenir par fabrique d'horlogerie. — Hema Watch Co, Neuchâtel. Tél. 5 72 42.

CANADA

Famille de Toronto, avec deux enfants, cherche une jeune fille comme aide de ménage. Vie de famille. Départ probable: 14 septembre, ou octobre si nécessaire. Ecrire à M. Testuz, 8, avenue Warnery, Lausanne. (Autorisation fédérale comme bureau de placement pour le Canada.)

BANQUE A BÂLE

cherche un jeune collaborateur qualifié pour les

placements de capitaux et analyses financières

de langue maternelle française et ayant de bonnes connaissances des langues allemande et anglaise. Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie, prétentions de salaire, sous chiffres Z 9449 Q à Publicitas, Bâle.

Maison d'importation cherche pour son bureau à Bâle

STÉNODACTYLO

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances de la langue anglaise, pour correspondance, travaux de bureau et téléphone.

Entrée en service selon entente. Les candidates sont priées de transmettre leurs offres de service manuscrites, avec photographie, curriculum vitae et références à CICA S.A., case postale 153, Neuchâtel.

NOUS CHERCHONS

mécaniciens

sur petite mécanique

et un

manœuvre

ayant déjà travaillé dans la mécanique

Se présenter ou envoyer offre détaillée avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à MOVOMATIC S. A., Gouttes d'Or 40, Neuchâtel

Jeune commerçant ayant de l'initiative, cherche place intéressante de

collaborateur commercial

Diplôme de commerce, séjours à l'étranger (France, Espagne, Maroc français). Connait à la perfection l'allemand, le français, l'anglais et l'espagnol. Bonnes références. — Adresser offres écrites à I. M. 3293 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons bonne

sténodactylographe

pour notre service de la bourse. Bonnes notions d'anglais et d'allemand désirées. — Adresser offres avec curriculum vitae, prétentions, etc. à BANQUE GALLAND & Cie S. A., LAUSANNE, 8, avenue du Théâtre. Discretion assurée.

Suchard

Nous cherchons pour entrée au plus tôt ou pour date à convenir, jeune

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue française, habile sténodactylo, pour correspondance et travaux de bureaux divers.

Nous offrons : place stable, conditions de travail agréables, semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres de service détaillées avec copies de certificats et photographie à

CHOCOLAT SUCHARD S. A., NEUCHÂTEL - SERRIÈRES

Mario Gross, fabrique des sièges SAFAL, Parcs 98, Neuchâtel, engagerait pour époque à convenir, un

soudeur autogène
pour usinages du tube d'acier; un

polisseur
pour petites pièces. Travail à l'année. — Faire offres ou se présenter.

Pour notre imprimerie des environs de Neuchâtel, nous cherchons un

aide-imprimeur
Préférence sera donnée à personne ayant déjà travaillé dans une imprimerie.

Pour notre atelier de reliure, nous cherchons une

dame ou demoiselle
Places stables et bien rémunérées. Demander l'adresse du No 3396 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au No 8 23 40.

Famille protestante (4 enfants) à Künacht cherche pour le 1er septembre une

jeune fille
hors des écoles, en qualité d'aide de ménage, en plus d'une personne expérimentée. Gain selon entente. Faire offre à Famille Weber, Tägermoosstrasse, Künacht (Zürich). Tél. (051) 90 64 11.

On demande

sommelière

pour le 15 août ou date à convenir, dans café de la ville, débutante acceptée. Adresser offres écrites avec photographie à R. S. 3331 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de confection engagerait

jeune homme

de 14 à 16 ans pour les vacances (éventuellement à la demi-journée). Adresser offres écrites à L. O. 3289 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour tout de suite

jeune fille

pour aider au ménage. Occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à Mme C. Brechtbühl, Thunstrasse 72, Müri/BE.

On cherche deux

filles de salle

entrée tout de suite. Se présenter au Restaurant Neuchâtelois, fbg du Lac 17.

On demande au plus tôt des

CHAUFFEURS

S'adresser à Edouard Racher, Bec-à-l'Oiseau. Tél. (038) 7 14 93.

On cherche

jeune fille

pour aider à la cuisine et au ménage. Belle chambre, bons gages et congés réguliers. S'adresser à Famille Wehrli, horticulteur, Roggwil/BE.

CHAUFFEUR

de camion est demandé pour travailler dans une gravière; serait initié à la conduite de machines de chantiers; place stable et bien rémunérée. Adresser les offres sous chiffres P 5458 N à Publicitas, Neuchâtel ou tél. 7 21 15.

JEUNE GARÇON

pourrait trouver emploi pendant ses vacances contre pension et rémunération. F. Imhof, laitier, Montmolin, tél. 8 12 52.

ENTREPRISE DE NEUCHÂTEL cherche pour le mois de septembre une

SECRÉTAIRE

bien au courant des travaux de bureau, sachant travailler de façon indépendante. Connaissance de l'allemand désirée. Place stable en cas de convenance. Caisse de retraite. — Faire offres manuscrites avec photo et curriculum vitae sous chiffres R. K. 3307 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

1 décolleteur

qualifié, bien au courant de la mise en train des machines TORNOS et BECHLER. S'adresser :

Compagnie des montres
LONGINES
Saint-Imier

Pour la vente dans les rues et les restaurants de Neuchâtel

d'un quotidien romand

on cherche un

VENDEUR

actif, honnête et sérieux. Travail de l'après-midi et du soir seulement. Possibilité intéressante de gain. Adresser offres écrites à K. L. 3324 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé (e) de bureau

correspondance française, anglaise, éventuellement allemande et tous travaux de bureau est demandé (e) par fabrique d'horlogerie. Entrée à convenir. — Offres avec curriculum vitae et certificats sous chiffres P 5416 à Publicitas, la Chau-de-Fonds.

Bonne vendeuse

serait engagée comme gérante d'un magasin d'alimentation. Personne active et commerçante aurait la préférence.

Traitement très intéressant.

Entrée à convenir.

Adresser offres et copies de certificats à A. D. 3348 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur seul cherche pour tout de suite

GOUVERNANTE

sachant bien cuisiner et tenir un ménage. Pas de gros travaux. Congés réguliers. — Adresser offres écrites à U. V. 3334 au bureau de la Feuille d'avis.

Lire la suite des annonces classées en cinquième page

DE NOTRE GRANDE
VENTE FIN DE SAISON

OFFICIELLEMENT AUTORISÉE



Dès aujourd'hui nous mettons en vente

**80
COSTUMES 7/8**

coupés dans des pure laine unis ou fantaisie

à des prix qui feront

SENSATION

RABAIS DÉPASSANT **50%**

PAR EXEMPLE :

Valeur 139.— à 169.—

SOLDÉ **90.- 80.- 70.-**

Valeur 249.—

SOLDÉ **100.-**

MANTEAUX 7/8

dans des tissus de 1re qualité

CHOIX ÉNORME

Valeur jusqu'à 139.—

SOLDÉ **60.- et 50.-**

SANS SUITE, POUR DAMES

UN LOT

COSTUMES - TAILLEURS

en splendide peigné noir ou gris

TAILLES 38 A 50

Valeur 149.—

SOLDÉ

90.-

MESDAMES !

Profitez de ces occasions exceptionnelles pour les vacances et les voyages

TOUJOURS A VOTRE MAGASIN PRÉFÉRÉ

AU LOUVRE

A chaque dé clic... c'est une réussite



Grand rendement, prix modique et simplicité d'emploi, telles sont les caractéristiques du nouvel appareil à rollfilm

Agfa Isola

pour 12 vues du format très pratique 6x6 cm. Avec Agfa Agnar 1 : 6,3 et obturateur Singlo-Flash jusqu'à 1/100 de sec.

L'appareil de marque à Fr. 49.- seulement

Jean SCHOEPLIN

Terreaux 2 Neuchâtel Tél. 5 29 03



A vendre machines à laver deux belles occasions, en parfait état. Bas prix. Tél. 5 34 69.

Automobilistes ! pour votre intérieur d'auto notre magnifique couverture de laine au prix de : **Fr. 14.90** seulement !

BIEDERMANN Bassin 6 Neuchâtel

A vendre **CUISINIÈRES** à gaz ou électriques. — Belles occasions provenant d'échanges ou de reprises, cédées à prix très avantageux. — Aux Arts Ménagers S. A., 26, rue du Seyon, Neuchâtel. Tél. 5 55 90.

A VENDRE une cuisinière à gaz, marque « Le Réve » 4 feux, 2 rallonges, couleur grise, en parfait état, avec tous les accessoires; 1 potager à bois brûlant tous combustibles, deux trous, avec plaques chauffantes, bon marché. S'adresser Sablons 31, 1er étage à droite.

Pendant la saison des vacances, la

LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

est mise en vente chaque jour dans les principaux kiosques des régions touristiques

Bassin du Léman

ALPES VAUDOISES

Valais

OBERLAND BERNOIS

Suisse centrale

TESSIN

DAWA-GEL

- Gélifiant à base végétale et sans arrière-goût
- Economise temps, électricité ou gaz, car la cuisson ne prend que 5 minutes au lieu de 20
- La cuisson rapide empêche l'évaporation de précieuses substances naturelles
- Augmente le rendement des confitures d'environ 25%, conserve l'arôme délicat et préserve la couleur naturelle des fruits frais
- Mode d'emploi des plus simples et réussite infail-
lible.



DAWA-GEL résout le problème de vos confitures de manière

merveilleusement simple !

Ces temps prochains, des milliers de ménagères feront de nouveau les mêmes expériences: le DAWA-GEL, ajouté aux quantités habituelles de fruits et de sucre, permet de préparer de meilleures confitures en moins de temps et pour moins d'argent.

Avec DAWA-GEL, un échec est exclu, même s'il s'agit de fruits difficilement gélifiables.



Le gélifiant sûr pour confitures, marmelades et gelées, en vente partout, au prix de -.75 cts. le sachet.

Dr. A. Wander S.A., Berne

VIANDE HACHÉE

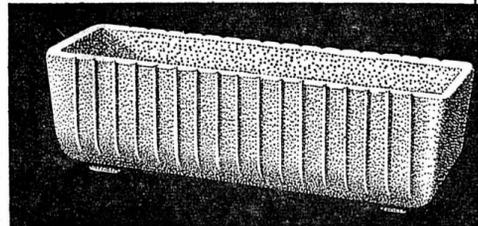
les 100 gr. Fr. **-.55**

**QUALITÉ ET PRIX
TELLE EST LA DEVISE**



Un prix singulièrement avantageux,

c'est celui de cette élégante caissette de balcon Por-o-Por «B». Grâce à ses parois poreuses régularisant température et humidité, vos fleurs y prospéreront mieux et fleuriront plus longtemps. Ce modèle est fabriqué en grandes séries, dans les longueurs de 40, 50 et 60 cm., d'où son prix si intéressant.



H. BAILLOD S.A.
NEUCHÂTEL

Des montagnes de marchandises... à des prix fantastiques !

Des occasions formidables foisonnent

à notre rayon

LINGERIE - GAINES - CORSETS - SOUTIENS-GORGE

COMBINAISONS charmeuse et nylon
6.- 7.- 8.- 9.- 10.- 12.- 15.-

CHEMISES DE NUIT plissaline et nylon
8.- 9.- 13.- 19.- 23.- 25.-

GAINES élastiques, 1 et 2 sens
4.- 5.- 6.- 7.- 8.- 9.- 12.-

PYJAMAS façons diverses
10.- 12.- 13.- 18.- 19.-

CEINTURES-CORSETS fort broché
4.- 6.- 8.- 10.- etc.

SOUTIENS-GORGE bonnes formes
2.- 4.- 5.- 6.- etc.

SLIPS coton 1⁵⁰	CULOTTES 2.-	CHEMISES 3.-	PARURES 8.-	SLIPS nylon 1⁵⁰	SLIPS mousse 2⁵⁰	Soutiens-gorge 2⁵⁰	Soutiens-gorge 3⁵⁰
--------------------------------------	------------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	---	---

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL

FLEURIER

NEUCHÂTEL

Vente de soldes autorisée par le département de police



Manger sur le pouce,

entre deux trains, entre deux chaises, est le sort des représentants et des restaurateurs. C'est pourquoi ils boivent RIVELLA qui régularise la digestion et donne une agréable sensation de légèreté.

RIVELLA

Sans adjonction de produits chimiques

Dépositaires : Paul Colin S. A., vins, Neuchâtel. Tél. 5 26 58
M. Golaz, eaux minérales, Neuchâtel. Tél. 5 68 69
W. Egli, eaux gazeuses, Neuchâtel. Tél. 5 20 33

10 TAPIS

neufs, bouclés, très jolis dessins modernes, 190 x 290 cm., à enlever pour Fr. 70.— pièce. Port et emballage payés. W. KURTH, avenue de Morges 70, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

CANOË EN ACAJOU

en parfait état. Prix intéressant. S'adresser le soir par téléphone au (038) 6 75 52.

OPTIQUE PHOTO CINE

Martin Luther

MAÎTRE OPTICIEN
NEUCHÂTEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67
(Maison fondée en 1852)

E. Gans-Ruedin
SOLDE TAPIS

MOINS CHER MAIS BON QUAND MÊME

E. Gans-Ruedin, Grand-Rue 2
Neuchâtel
Vente autorisée



Il faut voir et essayer la nouvelle moto BMW 250 cm³
Cardan et 2 suspensions oscillantes
ELLE EST SENSATIONNELLE !

A. GRANDJEAN S.A.

Magasin de vente et d'exposition
Avenue de la Gare 13 NEUCHÂTEL
Tél. 5 65 62

SOLDES

Voyez notre vitrine

Linge de maison
Lingerie pour dames
Chemiserie pour messieurs

Nos prix très réduits

KUFFER & SCOTT
NEUCHÂTEL

Belle maculature à vendre à l'imprimerie de ce journal

ATTENTION !
Au CAMION de NEUCHÂTEL demain matin au marché
BAISSE FORMIDABLE sur les
CHANTERELLES
Notre spécialité
Tél. 5 15 55
Les prix sont affichés au tableau



A VENDRE
une marmite à stériliser pour cuisinière à gaz ou à bois ainsi que des boîtes. S'adresser à E. Wuthier, Saint-Nicolas 13.

TAPIS
Bonne affaire
Quelques bouclés très jolis dessins 190 x 290 cm. fond nouille ou vert.
Fr. 65.-
Benoît, Maillefer 20. — Tél. 5 34 69. Présentation à domicile. Crédit.

Traitements préventifs et curatifs des charpentes, meubles, etc., contre les champignons et vers du bois, avec les xylophènes « Maag »

OFFRES D'EMPLOIS

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Serrières - Neuchâtel
engagerait pour tout de suite ou pour époque à convenir des

ouvrières
Horaire de 5 jours. Prière de se présenter ou de faire des offres détaillées au Service du personnel-exploitation.

Par suite d'extension de notre activité, nous engagerions immédiatement ou pour courant août une

employée de fabrication
connaissant les travaux courants de pliage, reliure, couture, collage, etc. (poste stable) ; un

jeune homme (ou jeune fille)
bon calculateur et habile dactylographe, pour notre service de facturation. Français et allemand exigés (place stable). Faire offres écrites accompagnées de références, copies de certificats et photo à la manufacture de papiers « ARCOR »

Renaud & Cie S.A., Neuchâtel, Sablons 43.

Mécaniciens mécaniciens-outilleurs mécaniciens-électriciens
seraient engagés tout de suite par la fabrique de cadrans FLUCKIGER & Cie, à Saint-Imier.

BAR - GLACIER
Bagatelle
cherche pour tout de suite une
cuisinière
ou
jeune cuisinier
pour le grill et le froid.
Téléphoner au No 5 82 52

SOMMELIÈRE
est demandée pour tout de suite ou pour époque à convenir. Débutante admise. Café Suisse, le Landeron, tél. 7 94 12.

DEM. D'EMPLOIS
TRAVAIL A DOMICILE
Dame se chargerait d'effectuer le soir travaux de bureau, dactylographie. Tél. 5 33 82. le matin.

Jeune Suisse allemande parlant le français, capable et sachant travailler seule, cherche place de

VENDEUSE
dans magasin d'alimentation ou boulangerie. Entrée : 15 août. — Adresser offres avec indication de salaire à B. D. 3343 au bureau de la Feuille d'avis.

Italien en Suisse depuis 4 ans, parlant le français, cherche place de

CAVISTE
à l'année. Adresser offres écrites à G. H. 3318 au bureau de la Feuille d'avis.

Instituteur
cherche place pour 2 ou 3 semaines, ou il pourrait perfectionner la prononciation et la grammaire françaises. Maison privée ou petit institut agréable. Cours de vacances, 2 ou 3 leçons par jour. Faire offres au plus tôt sous chiffres O 41075 Lz à Publicitas, Lucerne.

Dame, veuve, dans la cinquantaine, demande heures de travail pour le soir (laver la vaisselle dans restaurant ou autre). Adresser offres écrites à O. P. 3333 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME
sérieux, ayant permis pour voiture, remplace-tait chauffeur, ou ferait travail Libre du 21 juillet au 4 août et tous les samedis. Adresser offres écrites à Z. A. 3341 au bureau de la Feuille d'avis.

Française, âgée de 50 ans, excellentes références,

cherche place
dans famille pour s'occuper des enfants et les instruire. Libre à partir du 6 août.

Mme Mignon, chez famille Müller, Unterdorfstrasse 494, Schöftland (Argovie).

Employée de commerce
Suisse allemande, cherche place pour le 1er septembre 1956. E. Mittelholzer, Robert-Seldelhof 62, Zurich 48.

JEUNE FILLE
Suisse allemande, sachant faire la cuisine, cherche place dans une famille en ville. Libre pour septembre. Vie de famille désirée. Tél. 1 73 13.

Jeune fille
de 15 ans cherche place dans ménage, de préférence avec commerce. Faire offres à Walter Forner, serrurier, Neuenegg (BE).

ITALIENS
jeune couple, encore en Italie, ayant travaillé 2 ans en Suisse, cherche emploi chez agriculteur ou jardinier. — S'adresser à G. Baglivo, Abbaye de Bevaix, tél. (038) 6 62 32.

DEM. A ACHETER
On cherche à acheter ou à louer une

tente de camping
à partir du 28 juillet ; à la même adresse, à vendre pousse-pousse-poussette avec sac de couchage, en bon état. Téléphoner au No 8 12 18.

On cherche à acheter une

ARMOIRE
à 3 portes et un dessus édredon 135 x 170 cm. — Adresser offres écrites à H. J. 3349 au bureau de la Feuille d'avis.

Je suis acheteur de

souliers d'homme
tous genres. — Etienne, bric-à-brac, Moulins 15.

AVIS DIVERS
Les Halles ignorent la volaille congelée

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus, la famille de
Madame Louis RUSCONI
née Madeleine TOSCHER
remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à son grand deuil et leur exprime sa vive reconnaissance.
Neuchâtel et Payerne, juillet 1956.

Madame TRIPET et ses enfants remercient tous ceux qui les ont entourés, eux et leur cher défunt, M. Emile TRIPET, de leur affection et de leur sympathie. Un merci spécial au Dr Tripet et à Sœur Alice.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du grand deuil qui l'a frappée, la famille de feu Madame Adèle QUINCHE remercie tous ceux qui l'ont entourée pendant ces jours de séparation. Un merci spécial pour les envois de fleurs.
Chézard, juillet 1956.



Savoureuse, ravigotante dans son tube si pratique, la moutarde THOMY donne du génie à tous vos mets.

Fr. -.60

Comme dessert ou provision de route: LINDT au lait, l'exquis chocolat au lait crémeux des Alpes.

Fr. -.90

Toujours frais dans leur emballage hermétique, les potages KNORR sont légers, substantiels et vite prêts.

Le sachet Fr. -.60

Beefsteak haché ROCO avec une fine sauce de rôti - froid ou chaud, un vrai régal.

Fr. 1.95

Il n'y a rien de tel que le fromage CHALET «Sandwich» pour faire une raclette en plein air ou de délicieuses tartines. Son arôme est insurpassable.

225 g, 6 portions

Un tout nouveau biscuit: WERNLI-Nuvo, cuit selon un procédé spécial, croustillant à souhait et d'un arôme délicat.

Fr. -.95

Gratuitement vous recevrez dans votre magasin d'alimentation cette brochure en couleurs où vous trouverez de nombreuses recettes et suggestions de toutes sortes pour votre pic-nic

LA VIE NATIONALE CHRONIQUE REGIONALE

EPILOGUE D'UNE CURIEUSE AFFAIRE

Le difficile pasteur d'Uitikon

Notre correspondant de Zurich nous écrit :

Au cours d'une conférence de presse qui n'a pas duré moins de trois heures, le consistoire protestant (« Kirchenrat ») du canton de Zurich a donné des renseignements sur la décision prise par lui le 2 juillet et portant destitution du pasteur de la commune d'Uitikon-am-Albis. Il s'agit là de la mesure la plus sévère pouvant être prise contre un ecclésiastique, en l'espèce le pasteur Hans Freimüller. L'affaire ne date pas d'hier, elle remonte au contraire à plusieurs années; mais il avait été convenu qu'elle serait traitée en dehors de toute publicité, notamment dans l'intérêt même de la personne la plus directement intéressée. Toutefois, le 6 juillet, un journal de Zurich fit connaître la décision prise par le consistoire à l'égard de M. Freimüller; ainsi qu'il apparut par la suite, cette indiscretion était le fait du pasteur lui-même, qui avait à l'insu du comité « Pro Freimüller » renseigné le journal en question. La démarche impetive de M. Freimüller réduisait à néant la

tentative de médiation projetée par la Société zuricoise des pasteurs qui, sans se solidariser aveuglément avec la « victime », et à condition que les journaux ne seraient pas informés, avait décidé d'intervenir pour qu'un recours éventuel ait un effet suspensif quant à la mise à pied. Or, au moment où les deux parties s'étaient engagées à la discrétion, M. Freimüller avait déjà porté l'affaire à la connaissance du quotidien zuricois! Quant au comité « Pro Freimüller », il demanda au consistoire, sous forme d'ultimatum, de revenir sur sa décision pour ce qui est de l'effet suspensif de la destitution; bien entendu, le consistoire n'a pas « marché » et a maintenu purement et simplement sa décision du 2 juillet.

Depuis 1951, le consistoire n'a pas discuté le cas Freimüller dans moins de cinquante-cinq séances, et tous les autres pasteurs ecclésiastiques s'en sont également occupés. En 1951, un conflit éclata entre le pasteur et la direction de l'établissement d'éducation d'Uitikon, dont M. Freimüller était alors l'aumônier; ce conflit avait pour cause des divergences d'opinion portant sur le soin des âmes et l'éducation morale des pensionnaires de la maison de travail. Il y eut même enquête pénale. M. Freimüller ayant donné asile à deux pensionnaires de l'établissement après que ceux-ci eurent pris la fuite. L'affaire finit cependant par un non-lieu; mais M. Freimüller dut abandonner ses fonctions d'aumônier.

La tension ne se relâcha pas, même indépendamment de l'incident de la maison de travail. En 1952, le président du consistoire de Zurich fit savoir au consistoire qu'il estimait que M. Freimüller devrait se faire examiner par un médecin; en octobre 1955, le conseil de paroisse d'Uitikon demanda au consistoire d'intervenir parce que la situation était devenue intenable. Le 9 mars 1956, le consistoire engagea le pasteur à se soumettre à un examen mental, et en même temps il lui recommandait de ne pas séjourner dans la commune pendant la durée de l'enquête psychiatrique. De toutes façons, personne n'eut jamais l'intention de faire interner M. Freimüller, le consistoire a été catégorique sur ce point. Bref, le pasteur refusa l'examen mental. Le 15 juin dernier, une assemblée de la paroisse a voté ce qui suit à main levée: approbation de l'attitude du conseil de paroisse 80 oui, 22 non;

aucune amélioration sans remplacement du pasteur actuel 78 oui, 1 non. Ces décisions ont été l'objet d'un recours encore en suspens. Contre la décision du 2 juillet prononçant la destitution du pasteur, un recours peut être présenté au Conseil d'Etat, l'affaire pouvant éventuellement être portée jusque devant le tribunal fédéral.

Quoi qu'il en soit, il est difficile de le faire une idée exacte des causes qui ont conduit à la situation actuelle si peu reconfortante. Mais ce qui donne à réfléchir, c'est que le conseil de paroisse composé il y a encore quatre ans de partisans du pasteur se retourne aujourd'hui contre ce dernier et va jusqu'à demander l'intervention du consistoire. Sans expertise médicale, il est presque impossible de décrire la personnalité du personnage central de toute l'affaire. Selon les déclarations faites par des membres du consistoire, M. Freimüller serait un homme intelligent, actif, mais ayant une propension à l'obstination; porté par nature à l'opposition ainsi que s'en exprime la « Nouvelle Gazette de Zurich », il n'aurait pas le sens des réalités, aurait commis d'incroyables fautes de tact, affirmé des faits contraires à la vérité, répandu de fausses informations, posé des conditions inadmissibles pour les entrevues envisagées, aurait eu la hantise d'attaques dirigées contre sa personne et se serait complu dans le rôle imaginaire d'un martyr. Le pasteur Bruppacher, membre du consistoire, a déclaré qu'il n'a jamais, depuis 17 ans, qu'il fait partie de cette autorité ecclésiastique, été témoin d'un cas aussi difficile, ajoutant que l'attitude du pasteur Freimüller donnait l'impression d'un état anormal. Les nouveaux membres du consistoire seraient du même avis.

J. Ld.

La journée de M'ame Muche



C'est comme en mangeant des noisettes: quand je commence à dépenser, je ne peux plus m'arrêter!

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH		
OBLIGATIONS	16 juil.	17 juil.
1/2 % Féd. 1945 déc.	102.15	102.25
1/2 % Féd. 1948 avr.	100 1/2	100.40
1/2 % Féd. 1949	97 1/2	97.90
1/2 % Féd. 1954 mars	94	94.25
1/2 % Féd. 1955 juin	98	98
1/2 % C.F.F. 1938	98 1/2	98 1/2

ACTIONS		
Equipe Pop. Suisse (p.s.)	870	870
Union Eques Suisses	1595	1595
Société Banque Suisse	1300	1305
Crédit Suisse	1368	1368
Electro-Watt	1438	1438
Electro-Edis	1715	1670
Motor-Columbus	1720	1246
S.A.E.G. série I	98	97 1/2
Indeleg	684	685
Italo-Suisse	255	254 1/2
Réassurances Zurich	10250	10300
Winterthur Acod.	1010	1005
Zürcher Accident	5370	5370
Aar et Tessin	1175	1175
Saurer	1200	1195
Aluminium	4350	4400
Bally	1115	1115
Brown Boveri	1965	1990
Fischer	1450	1450
Lombard	1050	1045
Nestlé Alimentaire	1065	1065
Sulzer	2690	2700
Baltimore	207	207 1/2
Canadian Pacific	139 1/2	140
Pennsylvania	105	104 1/2
Italo-Argentine	32 1/2	33 1/2
Equi. Dutch Cy	965	972
Sodeo	59 1/2	59 1/2
Stand. Oil New-Jersey	253 1/2	260
Union Carbide	559	555
American Tel. & Tel.	782	780
Du Pont de Nemours	949	937
Eastman Kodak	414	418 1/2
General Electric	267 1/2	267 1/2
General Foods	205	205
General Motors	200	201 1/2
International Nickel	430	429
International Paper Co	601	595
Kennecott	561	566
Montgomery Ward	189	188
National Distillers	110 1/2	110 1/2
Alumina B.	820	815
U. States Steel	260	261
F.W. Woolworth Co.	203	205

BALE		
Otha	4800	4800
Schappe	700	700
Geigy nom.	4890	4725
Hoffm.-La Roche (b.j.)	12500	12430

LAUSANNE		
B. Vaudoise	903	905
Crédit F. Vaudois	885	886
Romande d'Electricité	559	560
Ateliers constr. Vevey	655	655
La Suisse Vie (b.j.)	5800	5775

GENÈVE		
Amerosee	189	190
Aramayo	30	29
Chartered	41	41
Charmilles (Atel. de)	945	950
Physique porteur	820	825
Échéron porteur	718	718
S.K.F.	205	211

FRANCE
Les prix de l'hôtellerie
La direction générale du tourisme français nous écrit, par l'entremise de son représentant à Zurich: « Aucun communiqué officiel n'a confirmé l'annonce, reproduite par de nombreux journaux, de la hausse des prix dans l'hôtellerie française. Nous sommes en mesure de démentir les informations parues à ce sujet: « Il est possible qu'une hausse limitée intervienne en ce qui concerne les prix des chambres classées, les prix de pension resteront par contre inchangés, »

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS		
16 juil.	17 juil.	
Banque Nationale	700	700
Crédit Fonc. Neuchât.	760	760
La Neuchâteloise as. g.	1730	1750
Ap. Gardy, Neuchâtel	350	350
Câbles Télé. Neuchâtel	1500	1500
Ch. et Tréf. Cossonay	4100	4150
Chaux et Cim. Suis.	2600	2575
Ed. Dubled & Cie S.A.	1850	1850
Olmet Portland	5700	5800
Etablissement Perrenoud	535	535
Suohard Hol. S.A. «A»	385	385
Suohard Hol. S.A. «B»	1900	1900
Tramways Neuchâtel	590	560

OBLIGATIONS		
16 juil.	17 juil.	
Etat Neuchât. 3 1/2 1962	102.75	102.75
Etat Neuchât. 3 1/2 1948	106.75	106.75
Etat Neuchât. 3 1/2 1948	100.75	101
Com. Neuch. 3 1/2 1947	99.50	99.50
Com. Neuch. 3 1/2 1951	96.50	96.50
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1961	101	100
Le Locle 3 1/2 1947	100.75	100.75
Ch. Cortet 4 1/2 1948	101	101
For. in. Chât. 3 1/2 1951	97	97
Etat Neuchât. 3 1/2 1948	95.50	95.75
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	100.50	100.50
Chocul. Klaus 3 1/2 1946	99.50	99.50
Faillard S.A. 3 1/2 1948	98.25	98.25
Suohard Hol. S.A. 1953	98	98
Talbos N.-Ser. 3 1/2 1950	99	99

Taux d'acompte Banque Nationale 1 1/2 %		
Billets de banque étrangers		
du 17 juillet 1956		
	Achat	Vente
France	1.02	1.07
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.80	12.10
Belgique	8.45	8.65
Hollande	110.50	113
Italie	— 66 1/2	— 69 1/2
Allemagne	100	102.50
Autriche	13.30	13.70
Espagne	9.55	9.90
Portugal	14.70	15.20

Marché libre de l'or
Pièces suisses 33.—/34.—
françaises 34.75/35.75
anglaises 43.—/44.25
américaines 8.55/8.75
linéaires 4800.—/4860.—
Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise
Télévisions Electronics 13.55

SUISSE
L'accord ferroviaire entre la C.E.C.A. et la Suisse serait signé le 28 juillet à Luxembourg
La Haute autorité du pool charbonnier tient un séminaire à Luxembourg le 26 juillet. L'application de la C.E.C.A. sur le projet d'accord ferroviaire négocié avec la Suisse, afin de permettre la rédaction définitive de ce texte. Elle propose que l'accord soit ensuite signé officiellement le 28 juillet prochain à Luxembourg.
Cet accord vise à étendre le régime des tarifs directs ferroviaires internationaux, actuellement en vigueur sur le territoire des six pays du « pool », aux transports de produits charbonniers et sidérurgiques en transit sur le territoire helvétique. L'application de ces tarifs directs en permettant à la « dégressivité » des tarifs de jouer jusqu'au bout du trajet, malgré le passage à travers un pays non membre de la communauté, aura pour résultat d'abaisser le coût des transports en ce qui concerne les expéditions à destination et en provenance de l'Italie.
Le texte de l'accord, une fois signé, devra être soumis au parlement suisse, qui l'examinera au cours de sa session d'automne.

JURA

Bientôt le Camp national

Le 24 juillet débutera dans les Franches-Montagnes, le cinquième camp national de la Fédération des éclaireurs suisses. Quelque 15.000 éclaireurs, routiers et cheftains de louvetaux convergeront de tous les coins de la Suisse vers Saignelégier et ses environs, pour y vivre en commun, durant une dizaine de jours, de splendides heures vouées à l'amitié.

L'activité sera grande dans les quatre camps formant la vaste cité de tentes, et où les éclaireurs disposeront d'ateliers vastes, «villes» dans les «pâturages» sont les «techniques» scouts. Ils feront également des excursions qui leur apprendront à mieux connaître cette région de notre pays et les contrées avoisinantes. Les constructions sont terminées. Les autobus qui sillonnent cette vaste «ville» dans les «pâturages» sont prêts à prendre le départ. Il ne reste qu'à souhaiter que le soleil se soit inscrit lui aussi, comme campeur et qu'il tienne fidèle et loyale compagnie à tous ceux qui du 24 juillet au 2 août, vont se retrouver, fraterniser et prouver la vitalité du scoutisme dans notre pays.

COUPS DE CISEAUX

Quand M. Jean Vincent fait son autocritique

Il n'est plus possible à M. Jean Vincent et à ses collaborateurs qui pratiquent au plus haut degré le culte de la personnalité de Staline de nier leurs erreurs passées; l'autocritique attendue s'impose. Seulement, ils la font d'une manière maladroite, que leurs explications ne peuvent convaincre ni satisfaire personne. C'est ce que souligne le Comité suisse d'action civique:

Ainsi, dans la «Voix ouvrière» du 11 juillet, M. Vincent tente un effort, louable dans ses intentions, de battre sa coulpe. Le titre même de l'article: «L'heure de vérité», nous a déjà fait tout un programme? Si le leader communiste genevois veut bien reconnaître certaines de ses erreurs, il se refuse à considérer que ceux qu'il désignait comme ses adversaires de la «presse bourgeoise» aient eu raison contre lui. Cette contradiction le pousse à écrire: «L'heure de vérité d'assassins judiciaires» Nous récusons ces juges et ces censeurs qui sont restés muets devant... tous les assassinats judiciaires...

Là, franchement, on peut se demander de quel on se moque, car enfin quels sont les pays qui, depuis des dizaines d'années, ont connu en aussi grand nombre de «vérités d'assassins judiciaires» et quelle presse alors, si ce n'est la presse «bourgeoise», s'en indigna fort. Car enfin, c'est bien M. Jean Vincent qui, à l'époque des grands procès stalinistes, leur en faisait le reproche: «La presse des pays capitalistes a hurlé à la condition d'écouter d'abord ceux torturés à la parodie de justice, et traités ainsi la colère que lui inspirait la vigilance des Etats socialistes. («Voix ouvrière» du 3 décembre 1952.)

Il faut, on en conviendra, une certaine dose d'invention pour dénoncer, aujourd'hui, le silence de ceux à qui l'on faisait, il y a quatre ans, le reproche de hurler. Mais ce qui gêne surtout M. Vincent, c'est d'avoir à reconnaître, même implicitement, que ce fut l'honneur de la presse bourgeoise d'avoir «hurlé» à l'époque contre de pareils crimes.
Nous en jugeons sur ce que nous savons. Maintenant, et seulement maintenant, nous en savons davantage et on nous a fait connaître d'amères vérités qui nous conduisent à réviser le jugement que nous avions porté. En quel sommes-nous responsables? Nous le sommes cependant dans la mesure où nous avons donné trop de crédit à l'histoire officielle qui nous était présentée...

Ainsi, un journaliste, dont le premier devoir serait l'objectivité dans l'information, si ce n'est dans le jugement, avoue crûment que ses sources étaient volontairement partielles et... partiales, que cette «histoire officielle» était mensongère et qu'il a été dupé. L'honnêteté voudrait alors qu'il reconnaisse enfin que si le mensonge était au centre de sa documentation dirigée, la vérité se nichait parfois au sein des «élocubrations» de la presse «vendue»...
J. R. Z.

VAL DE RUI

CERNIER Petite chronique

(c) Appelée à diriger la maternité de Tavannes, Mme Irène Vermot, sage-femme, a quitté notre localité. Elle fonctionnait également comme sage-femme, à la maternité de Landeyeux.

Colonie de vacances
Lundi matin, 91 enfants ont quitté le Val-de-Ruz pour se rendre à Bolligen où, durant un séjour de trois semaines, ils auront l'occasion de s'ébattre et de profiter du changement d'air.
Les vacances d'été ont commencé lundi, pour une période de 6 semaines. Espérons que le temps s'améliorera et que nos écoliers jouiront pleinement de leur liberté.

Commission scolaire
(c) Une erreur s'est glissée dans la composition de la commission scolaire nommée mercredi dernier. Cette commission est formée comme suit: président: Alphonse Droz, vice-président: Pierre Brandt; secrétaire des verbalux: J.-P. Gruber; secrétaire de la correspondance: Chs Braun.

LES HAUTS-GENÈVEYS

Conseil général

(c) Dans sa séance de vendredi dernier, le Conseil général a procédé notamment à la nomination des diverses commissions pour la législature en cours.
Taxe communale sur les appareils distributeurs automatiques. Dans son rapport, le Conseil communal signale que le décret voté par le Grand Conseil en date du 23 novembre 1955, les distributeurs et appareils automatiques placés dans les établissements publics ou dans un lieu accessible au public doivent se pourvoir d'une patente annuelle. L'article 1er du décret prévoit que les communes sont autorisées à prélever une taxe dont le montant ne peut pas dépasser le 50 % de la taxe cantonale. Le Conseil communal propose de faire usage de ce droit. Sans opposition et sans discussion, cette proposition est votée à l'unanimité.

Interpellation. M. E. Haberthur informe l'assemblée que l'Eglise invite les membres des autorités communales à assister au culte spécial de dimanche 15 courant, dans lequel l'Eglise implorera la bénédiction divine sur les citoyens appelés à servir l'administration de la commune et sur leurs travaux. Le président du Conseil général, M. Alf. Zimmerli, prend note de cette aimable invitation et recommande à tous les membres des autorités d'y répondre.

Divers. Le Conseil général répond au sergent de ville Alfred Marti sur leurs demandes ayant trait à la canalisation des égouts aux chemins du village, ainsi qu'au service des balayures.
Films cinématographiques. Le Conseil général est invité à assister à une séance cinématographique, laquelle il pourra se rendre compte de l'appareil acheté il y a six ans et mis à la disposition de la commission scolaire. M. Treuthard, opérateur et instituteur, s'est mis à la disposition des autorités et présente quatre documentaires très intéressants.

VAL DE TRAVERS

NOIRAIGUE Fête de la jeunesse

(c) Dimanche a eu lieu la Fête de la jeunesse. Le matin, la fanfare, nouvellement équipée, conduisit dans un temple décoré la joyeuse cohorte des enfants qu'accompagnaient les autorités et les sociétés. Dans une allocution paternelle et profonde, le pasteur Frédéric Kern, après la question éternelle et universelle du psaume 7: «Qui nous fera voir le bonheur?». Le président de la commission scolaire, M. Jean Petitpierre résuma la vie de nos écoles en remerciant tous ceux qui s'occupent de la jeunesse. Ses chants émouvants des enfants, les productions de la fanfare, du chœur mixte et du chœur d'hommes contribuèrent à donner à cette heure de culte public le caractère à la fois solennel et familial qui en fait l'une des belles traditions du village. Le temps paraissant s'être amélioré, on tenta l'après-midi la promenade aux Odeillons, supprimée deux ans de suite. Hélas! la pluie reprit l'offensive, mais la vaste grange offrit aux enfants son abri, et, à la veille des vacances, des avertissements ne peuvent éteindre l'enthousiasme.

LA CHAUX-DE-FONDS

Colonie de vacances zuricoise

(c) Une cinquantaine d'enfants de la ville de Zurich viennent d'arriver, comme chaque année, au café-restaurant des Enolets, à la Chaux-de-Fonds, pour y passer des vacances. Des volées se succèdent jusqu'à la fin du mois d'août. Accompagnés de leurs maîtres, ces enfants profitent du bon air du Jura en faisant de grandes randonnées.
La ville de Zurich possède une trentaine de colonies semblables, en Suisse.

LE LOCLE

L'Association suisse pour l'orientation professionnelle siège dans nos murs

(c) Lundi, à 9 h. 30, les représentants de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis étaient reçus par l'autorité communale dans la salle du Conseil général, pour marquer officiellement l'ouverture d'un cours romand pour l'orientation professionnelle qui se terminera le 21 juillet.
Des discours ont été prononcés par MM. James Schwar, de Lausanne, directeur de ce cours, Gaston Clottu, conseiller d'Etat, et Henri Jaquet, président de la ville.
Il fut rappelé l'œuvre des initiateurs de l'Association suisse, feu Henri Perret qui contribua à créer et à développer l'orientation professionnelle. Cette dernière, si elle est bien comprise et appliquée (collaboration du bon sens et de la science), donne à l'enfant le moyen de... conquérir son bonheur grâce à la direction dans le domaine professionnel.

JURA VAUDOIS

PROVENCE Vente de timbres et de cartes «Pro Patria»

(c) Cette année, la vente de timbres et de cartes «Pro Patria» a remporté un succès digne d'être relevé, et dont tout le mérite revient aux jeunes vendeurs. Pour l'ensemble de la commune, la vente a rapporté la belle somme de 215 fr. 10, soit une augmentation de presque 50 fr. sur l'année dernière. Signaux qu'une des jeunes vendeuses a placé, à elle seule, pour plus de 80 fr. de marchandises. Un record qui sera difficile à battre l'année prochaine.

Et voici le chien à six pattes...

... symbole de la plus recherchée des marques de benzine: le «Supercortemaggiore». — Vous pouvez même vous en procurer à meilleur compte. Comment?... ce sont des renseignements de ce genre que contient le petit guide «L'Italie en Automobile» distribué gratuitement à chaque station-service BP.
BP Benzine et Pétroles SA Zurich

REGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Séance du Conseil municipal

(c) M. Maurice Montavon, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de la Neuveville, a accepté de prononcer le discours lors de la cérémonie officielle du 1er août prochain. C'est également lui qui présidera la cérémonie en l'honneur des jeunes gens et jeunes filles de 20 ans, qui aura lieu le soir du 1er août, à 17 h., à l'hôtel de ville.
Correction de la route cantonale. — Le variante pour le détournement de la localité par le nord a été établie et présentée au groupe de travail de la route du pied du Jura. Avant de prendre une décision, cette commission a demandé au canton de Berne un rapport sur les données techniques des deux possibilités de détournement et sur le coût de deux variantes. De ce fait, il n'est pas possible pour l'instant de publier des projets.

Chemin au sud des voies C.F.F. — Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport de son délégué sur l'assemblée générale annuelle de la Société pour la protection des rives du lac de Biémme, le samedi 30 juin 1956, à Gléresse. Une interpellation a été faite lors de cette assemblée, protestant contre le fait que des clôtures de 2 m. de hauteur sont élevées du côté lac du nouveau chemin-promenade au sud des voies C.F.F. La société a été chargée d'intervenir à sujet afin que le chemin-promenade ne devienne pas un «chemin creux» entre le talus C.F.F. et les palissades élevées au sud du chemin.
Bâtiment de l'école primaire. — Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport de la commission des travaux publics pour la transformation et la rénovation de l'école primaire. La commission, après avoir visité plusieurs fois le bâtiment, et d'entente avec la commission des écoles primaires, est d'avis que les travaux envisagés sont absolument nécessaires et propose au Conseil municipal d'envoyer l'exécution du projet.

Le devis général des travaux s'élève à 162.493 fr.
Administration communale. — La période administrative en cours arrivant à échéance le 31 décembre 1956, le Conseil municipal a procédé à la réélection des fonctionnaires et employés suivants, pour une nouvelle période administrative de 4 ans, débutant le 1er janvier 1957: caissier municipal: Marius Jolissaint; cantonniers: Roger Bollat, Emile Junod, Paul Roth, Walter Schwab; concierges: Henri Rossel, René Hehlen, Charles Brechtli, Hélène Schmitter; gardien de la plage: Edouard Honsberger; préposé au service de propreté et du travail et aux œuvres sociales: Charles Sumier; secrétaire-adjoint et préposé aux registres de l'imprimé: Jean-Louis Althaus; secrétaire de l'Ecole supérieure de commerce: Marcel Schneider; secrétaire de l'Administration: Christen; sergent de ville: Paul Luthscher; surveillant du service des eaux: Louis Maurer.

Remaniement parcellaire à Marnins. — Le Conseil municipal a pris connaissance du mémoire adressé par la division administrative de la direction du Jura arrondissement des C.F.F., à Lausanne, au service des études de la production foncière de Berne, au sujet de la création de nouvelles terres cultivables à Marnins. Ce mémoire donne les renseignements demandés concernant le volume des matériaux à disposition pour le remblayage, le manque à gagner des viticulteurs exploités sur la production, la liste des propriétaires ayant demandé le remplacement en nature, les frais du remaniement parcellaire et les exploités qui ont demandé le droit de disposer de grèves non remblayées.

YVERDON

Au tribunal

(c) Le 11 juillet, L. R., né en 1906, actuellement détenu dans les prisons d'Yverdon, comparait devant le tribunal correctionnel de district, présidé par M. Olivier Cornaz. Il était prévenu de vol, escroquerie, filouterie d'auberge et rupture de ban. En effet, du 22 novembre au 8 janvier, il s'était fait remettre de l'argent, en faisant de fausses déclarations, par le domestique du curé de Moudon; deux pasteurs de Biémme et une personne de Martigny. De plus, il avait pris pension à Biémme, Martigny et Monthey dans des hôtels qu'il avait quittés sans payer sa facture. Enfin, expulsé des cantons de Berne et du Valais, il s'était rendu coupable de rupture de ban.

Considérant qu'il y avait eu concours d'infractions et récidive, que R. était un délinquant d'habitude et offrait un danger pour l'ordre public, le tribunal a condamné l'accusé à six mois d'emprisonnement et à deux ans de prison pour la durée de détention préventive et aux frais. Il a ordonné son renvoi dans une maison d'internement pour une durée indéterminée, cet internement remplaçant l'exécution de la peine prononcée. Enfin, il a privé R. de ses droits civils pour dix ans et au sein plaignant présent, hôtelier à Biémme, il a donné ses conclusions civiles par 27 francs.

GRANDSON

Conseil communal

(c) Dans sa séance du 12 juillet, sous la présidence de M. Bertrand Haldimand, notre législatif a approuvé les comptes de 1955 et décidé un emprunt de 380.000 francs pour la consolidation des dettes courantes et le financement de divers travaux: réfection de tronçons de routes, agrandissement du collège. Il a admis, à l'unanimité, une demande d'acquisition de la bourgeoisie de la commune de Grandson,

SOLDES DES SOLS:

Coupon de linoléum

	Grandeur	au lieu de	SOLDÉ
57 INCRUSTÉ	108 x 72	13.-	7.-
58 »	620 x 183	150.-	110.-
59 IMPRIMÉ	133 x 935	12.-	10.-
60 »	100 x 90	7.30	6.-
61 INCRUSTÉ	305 x 200	85.-	65.-
62 »	270 x 200	68.-	55.-
63 »	325 x 200	85.-	70.-
64 »	270 x 200	85.-	65.-
65 »	320 x 200	85.-	65.-
66 »	170 x 200	48.-	35.-
67 BALATUM	227 x 200	26.-	20.-
68 »	177 x 200	23.-	15.-
69 »	750 x 200	90.-	70.-
70 »	350 x 200	45.-	35.-
71 »	140 x 133	9.-	7.50
72 »	210 x 80	9.-	7.50
73 »	200 x 85	9.-	7.50
74 »	315 x 75	14.-	10.-
75 »	110 x 45	2.50	2.-
76 »	335 x 60	12.-	8.-
77 »	513 x 74	25.-	20.-
78 »	375 x 67	15.-	12.-
79 »	466 x 60	15.-	12.-
80 INCRUSTÉ	175 x 90	18.-	15.-
81 »	335 x 170	65.-	57.-
82 »	230 x 125	40.-	30.-
83 »	200 x 113	28.-	22.-
84 »	400 x 81	42.-	35.-
85 »	345 x 108	53.-	45.-
86 »	175 x 85	8.-	6.-
87 »	274 x 75	27.-	20.-
88 »	160 x 70	16.-	11.-
89 »	142 x 86	17.-	12.-
90 »	380 x 93	50.-	40.-
91 »	110 x 70	7.50	6.-
92 BALATUM	255 x 110	18.-	13.-
93 INCRUSTÉ	70 x 40	2.-	1.50
94 IMPRIMÉ	445 x 90	45.-	36.50
95 INCRUSTÉ	65 x 60	3.50	2.50
96 »	40 x 35	2.50	1.-
97 »	32 x 32	1.50	.50
98 Plastofloor	150 x 103	30.-	22.-
99 »	150 x 135	28.-	20.-
100 CARPETTE	300 x 200	35.-	25.-

R. Spichiger S.A. SOLDENT:

Quelques prix et dimensions de notre vente de soldes
Venez voir nos soldes, le déplacement en vaut la peine

Tapis d'orient

N°	Grandeur	au lieu de	SOLDÉ
36 HÉRIZ	264 x 214	860.-	720.-
37 PAKISTAN	539 x 195	250.-	200.-
38 BERBÈRE	282 x 207	460.-	395.-
39 LASCAR	170 x 199	590.-	350.-
40 AFGHAN	246 x 249	800.-	595.-
41 SIVAS	172 x 208	1135.-	850.-
42 AFGHAN	266 x 249	1050.-	890.-
43 HÉRIZ	267 x 234	1150.-	880.-
44 MAHAL	220 x 259	1150.-	895.-
33 CHIRAZ	32 x 210	710.-	495.-
34 BERBÈRE	283 x 195	520.-	420.-
35 HÉRIZ	269 x 213	890.-	750.-

Passages coupons

N°	Grandeur	au lieu de	SOLDÉ
45 COCO	555 x 110	115.-	95.-
46 »	230 x 150	55.-	40.-
47 MOQUETTE	515 x 100	195.-	150.-
48 »	490 x 120	280.-	225.-
49 COCO	230 x 90	35.-	25.-
50 »	120 x 70	15.-	8.50
51 »	200 x 70	20.-	15.-
52 »	193 x 70	18.-	12.50
53 »	250 x 70	23.-	15.-
54 »	120 x 70	12.-	8.50
55 »	375 x 70	45.-	35.-
56 BOUCLÉ	120 x 120	35.-	25.-

Choix et qualité à bas prix

Comparez les soldes des sols

Vente autorisée

R. Spichiger S.A.

6, Place-d'Armes
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 11 45

TAPIS

N°	Grandeur	au lieu de	SOLDÉ
1 MOQUETTE	43 x 300	335.-	250.-
2 »	744 x 190	230.-	195.-
3 »	661 x 190	230.-	195.-
4 »	34 x 190	225.-	175.-
5 »	62 x 300	350.-	295.-
6 »	55 x 300	395.-	275.-
7 »	46 x 300	355.-	280.-
8 »	603 x 300	305.-	260.-
9 COCO	473 x 300	125.-	85.-
10 BOUCLÉ	486 x 300	275.-	200.-
11 »	623 x 190	125.-	105.-
12 »	11 x 190	145.-	125.-
13 »	675 x 300	173.-	150.-
27 MOQUETTE	72 x 170	195.-	135.-
28 »	63 x 170	235.-	195.-
29 »	747 x 240	340.-	300.-
30 »	338 x 230	370.-	320.-
31 »	333 x 250	420.-	320.-
32 »	330 x 275	450.-	350.-

Descentes de lit

N°	Grandeur	au lieu de	SOLDÉ
21 DESCENTE	110 x 60	26.-	18.-
22 »	252 x 60	31.50	25.-
23 »	238 x 65	48.-	35.-
24 »	239 x 65	67.50	30.-
25 »	841 x 65	26.-	20.-
26 »	189 x 70	45.-	30.-

Encadrements de lit

N°	au lieu de	SOLDÉ
14 TOUR DE LIT	117 3 pièces	210.- 180.-
15 »	109 »	275.- 215.-
16 »	115 »	235.- 195.-
17 »	136 »	140.- 95.-
18 »	97 »	290.- 215.-
19 »	112 »	300.- 225.-
20 »	99 »	270.- 195.-

Rideaux

Fr.	au lieu de	SOLDÉ
6 m. 65 TISSU	13.50	89.75 55.-
4 m. 50 »	11.70	52.65 35.-
7 m. 35 »	14.30	105.10 75.-
1 m. 80 »	13.50	24.30 16.-
4 m. 10 »	9.-	36.90 25.-
6 m. 50 »	13.50	87.75 65.-
3 m. 80 »	13.50	51.30 40.-
7 m. 40 »	8.35	61.80 45.-
1 m. 30 »	13.80	18.- 12.-
2 m. 50 »	9.-	22.50 15.-
4 m. 20 »	18.40	77.30 55.-
7 m. 45 »	7.60	56.60 40.-
4 m. 80 »	6.90	33.10 20.-
4 m. 95 »	8.45	41.85 30.-
2 m. 20 »	14.50	31.90 25.-
4 m. 70 »	14.20	66.75 45.-

Un bon conseil :

Prenez vos mesures exactement

Pour nous communiquer votre changement d'adresse

utilisez de préférence

UNE CARTE POSTALE

ainsi libellée :

Changement d'adresse

valable dès le : _____

Ancienne adresse

Prénom et nom : _____

Rue : _____

Localité : _____

Nouvelle adresse

Prénom et nom : _____

Hôtel, pension, famille : _____

Rue : _____

Localité : _____

Pour l'étranger : département, province, pays : _____

Et n'oubliez pas que les changements d'adresse doivent nous être remis

24 HEURES D'AVANCE

En Suisse, les changements d'adresse sont gratuits

BARTOLOMEO DE SACCHI...

a publié en 1475 une œuvre intitulée «De honesta voluptate et valitudine»: c'est un ouvrage qui traite de l'existence heureuse et des plaisirs du monde. Sacchi donne des conseils aux lecteurs, au sujet du choix du domicile, des plaisirs et des jeux, voire même au sujet du sommeil, et les conduit dans tous les domaines de la gastronomie. Il n'a rien pu écrire sur l'art de fumer, puisque le tabac, venu du Nouveau-Monde, n'a été connu en Europe que plusieurs dizaines d'années plus tard. De nos jours, Sacchi prodiguerait également des conseils sur l'art de fumer et, en homme du monde, savourerait les MURATTI'S. Ces MURATTI'S ARISTON - avec ou sans filtre - sont les préférées de tous les arbitres de l'élégance, qui donnent le ton à St Moritz ou à Cannes, à Longchamp ou à Wimbledon. Les mêmes MURATTI'S semblent faites pour les femmes dont Dior crée la toilette du soir, dont le vison s'achète chez Révillon et les bijoux chez Cartier.



20 cigarettes Fr. 1.30
Paquets de
10, 20, 50 et 100 cigarettes

Dans maints pays d'Europe, les MURATTI'S ARISTON ont présidé à une renaissance de la cigarette d'Orient. Leur nouveau mélange de tabacs, s'harmonisant avantageusement avec le rythme de vie de notre temps, donne un arôme exquis, tout à la fois léger et prenant. Il comble les désirs des fumeurs qui recherchaient depuis longtemps un goût si fin. C'est là tout le secret du grand succès des MURATTI'S. Les cigarettes MURATTI'S sont fabriquées sous licence en Suisse, selon les procédés les plus modernes, et sous le contrôle permanent de MURATTI & SONS, Londres. Les consommateurs de notre pays ont ainsi, avec la garantie d'une qualité d'origine, un avantage substantiel: 20 cigarettes ne coûtent que Fr. 1.30. Dans tous les autres pays, elles sont sensiblement plus chères puisqu'elles sont importées.

MURATTI'S ARISTON

... la cigarette d'Orient de classe mondiale - avec et sans filtre.

PULLOVERS COTON

manches ¾ (noir-blanc)

480

PULLOVERS COTON

sans manches

290 450 480

PULLOVERS COTON

dentelle, façon blouse (blanc)

480

SESTRIÈRES COTON

manches ¾

780



rayon dames, 1er étage

CARDIGANS COTON

manches ¾ ou longues

880 980

JAQUETTES LAINE

forme droite

680

PULLOVERS LAINE

kimono, sans manches

780

CARDIGANS LAINE

longues manches

780 980

TIMBRES RISTOURNE

TIMBRES RISTOURNE



Les pianos
STEINWAY & SONS
BECHSTEIN
GROTRIAN STEINWEG
GAVEAU
PLEYEL

sont exclusivement
représentés par

Hug & Cie, musique
Neuchâtel



En été, les enfants se plaignent constamment* de la soif. L'«*extrait pour sirop Dawa*» est leur boisson désaltérante favorite. Le petit flacon suffit à préparer environ 6 litres de sirop!
Le flacon : 80 cts.

Un verre de sirop  cts. seulement

Resserrant les liens d'amitié entre Parisiens, Bisontins et Neuchâtelois

L'excursion botanique universitaire franco-suisse fut une réussite

Dimanche 1er juillet, sous la direction du professeur Favarger de l'Institut de botanique, une quinzaine de botanistes neuchâtelois dont le professeur Terrier, le docteur Mayor, M. Richard, ingénieur forestier, trois assistants et huit étudiants, partaient en autocar pour Besançon où ils étaient reçus par le professeur Tronchet et Mme Tronchet, attachée de recherches au Centre national de la recherche scientifique, le professeur Quantin, M. Bailaud, chef de travaux, Mlle Courtot, assistante, et M. Moreau, pharmacien stagiaire C.N.R.S. En fin d'après-midi, deux autocars de Paris amenaient 80 étudiants sous la direction du professeur Chadeffaud, accompagné de M. Genevès, chef de travaux, de M. Obaton, maître de recherches au C.N.R.S., de M. Imchenetsky, du Muséum, et de dix assistants.

Après un apéritif fort bien servi et permettant de premiers contacts, M. Tronchet fit une courte introduction aux journées qui allaient suivre, expliquant l'unité du Jura franco-suisse, but de l'excursion de la Faculté de Paris, cette année, comme il y a neuf ans, en 1947; plusieurs participants de ce précédent colloque étaient heureux de se retrouver dans les nouveaux bâtiments qu'occupent depuis une année seulement les Instituts de botanique, de zoologie et de géologie de Besançon. M. Schleppey, consul de Suisse, honorait cette réception de sa présence et s'entretenait aimablement avec ses compatriotes.

M. Favarger rappelle l'apport de la botanique bisontine en citant les noms de chercheurs du XIX^e siècle: Conze, Grenier, Magnin dont M. Tronchet et ses collaborateurs continuent la tradition. L'Institut de botanique de Besançon a vu beaucoup de vitalité dans la polyvalence de ses activités: recherches en anatomie et physiologie végétales, pédologie (science des sols), etc.

Dans une brochure distribuée à tous les participants et intitulée «*Paysages botaniques et groupements végétaux du Jura central*» M. Tronchet définit clairement, au point de vue géographique, géologique, climatique et pédologique, ce qu'est le Jura, puis il en présente les différents groupements végétaux: forêts, prairies des plateaux supérieurs et prairies culminales, pelouses sèches, hauts-marais, bas-marais et marais tourbeux, cascades et ruissellements tuffeux à mousses incrustantes, etc.

M. Favarger, dans son «*Guide des herborisations dans le Jura suisse*» rédigé à l'intention des participants et illustré de croquis de M. Richard, souligne les différences essentielles existant entre le Jura suisse et le Jura français: contrastes d'altitudes, présence d'une chaîne élevée, grande extension, des marais bombés ou «*sagnes*», relief tourmenté impliquant des contrastes de milieux. L'un des buts de l'excursion était de rendre évidentes ces notions pour chacun, par l'étude de la nature elle-même; l'autre était d'établir de solides liens de compréhension et d'amitié entre les Facultés de Paris, Besançon et Neuchâtel. MM. Chadeffaud, Tronchet et Favarger les ont pleinement réalisés et chaque participant ne saurait leur être assez reconnaissant de l'enrichissement intellec-

tuel et moral que ce colloque lui a apporté.

De Besançon à Morteau

Le 2 juillet, départ de Besançon vers Ormans où a lieu la première herborisation; puis les cars remontent la vallée de la Loue et s'arrêtent, sous la pluie, au point de vue de Mouthier. Une courte marche conduit à la resurgence de la Loue, au pied d'une paroi rocheuse de cent mètres de haut, et chacun herborise aux environs. Après le déjeuner à Ouhans, l'excursion se continue par la visite de la forêt de Levier où le conservateur de Loriot et M. Roussel, auteur de travaux sur la luminosité en forêt, traitent de l'exploitation du bois qui se fait après avoir divisé la forêt en différents secteurs suivant l'âge des arbres (peuplement jeune, peuplement plus âgé, peuplement prêt à la coupe). Dans le canton de Neuchâtel, au contraire, on pratique le jardinage en forêt dite «*étagée*».

Le second jour est consacré à la montagne. Passant par Arbois où l'on aperçoit la vigne et la maison du célèbre savant Pasteur, les autocars gagnent Saint-Claude où les participants visitent la cathédrale dont le chœur est orné de très belles stalles en bois sculpté (XV^e siècle). Un arrêt au cours de la montée des lacs de Sémontal permet d'admirer l'antichlinal classique, appelé «*Chapeau de gendarme*». L'après-midi, l'herborisation a lieu du col de la Faucille au Montfond (1600 m.) d'où l'on voit bien le grand jet d'eau de Genève.

Le matin du 4 juillet, M. Imchenetsky dirige l'herborisation à la cascade de Vermondans: «*Exemple typique de cascade à mousses incrustantes et tufs calcaires; les Muscinées incrustantes qui croissent en abondance dans ces ruissellements tuffeux, décomposent par leur fonction chlorophyllienne le bicarbonate de calcium en solution dans l'eau et le font ainsi passer à l'état de carbonate neutre insoluble, qui se dépose autour d'elles en constituant le tuf; elles forment avec *Cardamine amara* et *Chrysosplenium oppositifolium* une association caractéristique.*» (D'après A. Tronchet et Mme J. Tronchet: «*Herborisation à la Source de la Loue*»).

Les participants remarquèrent, sur les bords de la Reverotte, le groupement riverain à *Petasites officinalis* qui fixe les bancs de sables et de graviers grâce à de puissants rhizomes. Au cours du déjeuner, à Morteau, MM. Chadeffaud et Favarger remercièrent M. Tronchet du succès de la partie française de l'excursion et de l'excellent accueil que leur avaient réservé les Bisontins.

Pour les étudiants parisiens, le Jura et sa flore étaient une découverte. Les Neuchâtelois connaissent déjà sa végétation, en général, mais ils ignoraient quelques espèces particulières. En parcourant les vastes plateaux d'Ormans ou de Nozeroy, vastes par rapport aux étroites vallées neuchâteloises, ils se rendirent compte que si les problèmes de la France sont plus étendus, les nôtres n'en sont pas moins identiques par le fond, et ils apprissent ainsi beaucoup de nos amis français.

René de RIBAUTPIERRE

Introduction au Jura neuchâtelois: LA TOURBIÈRE DU PETIT-CACHOT

L'entrée en Suisse s'est effectuée mercredi 4 juillet après-midi au poste frontière du Grand-Gardot, près du Cerneux-Péquignot. Un arrêt à la tourbière du Petit-Cachot a été ménagé. Cette ravissante tourbière, constituée récemment en réserve botanique, a permis aux Français de se familiariser avec une formation végétale fréquente dans le Jura, dont les plantes sont les témoins d'une époque ancienne. Les murs d'exploitation offraient une tranche de trois mètres de hauteur qui seule permet l'accès au marais bombé. Dans cette escalade chacun grava dans sa mémoire la structure intime de la tourbe. Tout le monde est bientôt réuni dans le bois de pins, et les noms des plantes rares sont proclamés dans la langue de Cléron, tels que *Carex chordeorrhiza*, *Betula nana*, *Drosera rotundifolia*, et ceux de tant d'autres modestes joyaux de nos tourbières, autant de nouveautés pour la majorité de nos amis parisiens. Tous se pressent autour du professeur Favarger, qui prodigue à chacun de savants et généreux commentaires.

Hélas, l'heure avance trop vite, et nous oblige à nous soustraire à l'envolement de la tourbière, que nous quittons non sans avoir pris chacun un bain de pieds forcé: les sphagnum cèdent traitreusement sous les pas... Le caravane s'engageait à nouveau dans les trois autocars d'où l'on admira au passage le valon de la Brévine. Le temps nous a manqué pour visiter

les crêts rocheux des Brazels et des Jordans qui abritent — fait inattendu dans la Sibérie de la Suisse — toute une série d'espèces des montagnes et des steppes de la région méditerranéenne.

Une grande entreprise neuchâteloise, représentée par M. Tripet, inspecteur forestier, nous conviait le soir aux Verrières à une réception où fut offert un délicieux repas froid. Des paroles de bienvenue y furent prononcées par M. Tripet; le professeur Chadeffaud remercia au nom de la France, avec beaucoup de distinction, et nous nous associons à ces remerciements.

Les cars s'ébranlent de nouveau et c'est la descente sur Neuchâtel, interrompue brièvement à Brot-Dessous pour admirer le Creux-du-Van, notre objectif du lendemain.

Des familles neuchâteloises ont eu l'amabilité d'héberger quelques-uns des participants, tandis que les autres

étaient logés à la caserne du Chanet du Vauseyon et à l'Auberge de Jeunesse.

Au Creux-du-Van

La nature nous gratifia le jeudi 5 du plus beau jour de l'année pour cette ascension du Creux-du-Van. Les cars nous mènent jusqu'au Soliat d'où nous gagnons l'arête du Dos-d'Ane. Les plus intrépides — et les mieux chaussés d'entre nous — y ont admiré la pinède. La pelouse du sommet, richement parée de plantes alpines, offre aux yeux et aux objectifs photographiques ses brillants ornements. Tous herborisent avec enthousiasme. A l'intérêt botanique se greffe maintenant un intérêt touristique: les Alpes se détachent en arrière-plan avec une rare netteté. Une halte à l'arête du Vertige permet d'embrasser dans leur totalité les roches verticales du cirque.

Une réception nous attendait à la Grand-Vy, admirablement pavoisée aux couleurs de la France, de la Suisse et des chevrons. La ville de Neuchâtel nous offrait un excellent dîner en plein air, où l'on notait la présence de M. F. Humbert-Droz, conseiller communal, de M. Burgat, président du Syndicat d'élevage de la Béroche, et de M. A. Richter, intendan des domaines de la ville, qui s'est dépeigné sans compter pour servir chacun. M. Humbert-Droz prit la parole au nom de la ville de Neuchâtel, et fut remercié par M. Genevès.

L'excursion se poursuivit par la descente du chemin de Singla dans le fond du cirque, d'où nous remontons à la pèsière et la tourbière de pente si curieuse jusqu'au pied des rochers, aux crins des marmottes, apeurées et dérangées par notre caravane. Les cars nous ramenèrent à Neuchâtel où professeurs et assistants étaient conviés à une fondue qui fut très joyeuse, tandis que les étudiants avaient une soirée à leur disposition pour visiter la ville.

La dernière journée: sur la rive sud du lac

Les organisateurs suisses du colloque avaient tenu à montrer les pelouses littorales du lac de Neuchâtel. De la falaise de Champmartin nous contemplons la vue sur le lac, puis nous gagnons le lac où bien sûr, nous photographions sur les touffes de laiche, tout en herborisant de façon très fructueuse. L'avant-garde pousse une pointe jusque vers Portbalin, tandis que le sable et le lac invitent à la baignade les moins acharnés... D'autres encore s'attardèrent pour photographier les nénuphars à leur aise.

Le pique-nique, offert par l'Etat et l'Université, et préparé par les soins de Mme Obrech, gérante du Foyer des étudiants, eut droit à tous nos compliments. Dans un cadre forestier, professeurs et étudiants étaient assis par petits groupes sur d'épaisses touffes de crin végétal, espèce de laiche très abondante dans cette forêt.

Les participants, reconduits à Neuchâtel, visitèrent rapidement les Instituts de biologie du Mail et le Jardin botanique qui n'offre encore que des promesses. L'amphithéâtre se remplit pour écouter une conclusion magistrale du professeur Favarger, où il regroupa les faits observés dans la nature les jours précédents. Son auditoire répondit par des applaudissements enthousiastes et prolongés. Chacun put admirer les très belles cartes de groupements végétaux et les profils encore inédits, œuvres de M. Moor, de Bâle, et de M. J.-L. Richard.

Soirée d'adieu

A l'auvergnier tous se rassemblèrent une dernière fois, à l'hôtel du Poisson où un banquet fut servi, offert par l'Etat et l'Université.

Le recteur, M. Ch. Guyot, dans un discours très spirituel, sut placer un intérêt commun aux «*lettreux*» et aux botanistes en évoquant le souvenir de Rousseau herborisant au Creux-de-Van.

Le professeur Tronchet remercia de tout cœur les organisateurs du colloque. Mme Duckert et quelques étudiants présentèrent une chanson qui fut malicieusement composée pendant l'excursion. La soirée continua dans une belle ambiance, et les chansons ne désemplèrent plus, tant les chœurs que les soli.

C'est avec un serrement de cœur que nous nous séparâmes après cette semaine de fraternité franco-suisse, où la nature a rapproché professeurs et étudiants dans une cordiale bonne humeur. Claude FARRON.



RESTAURANT - GRANDES TERRASSES



MASSACRE DES PRIX

Soldes formidables

Nous mettons en vente des centaines de

COUPONS à MOITIÉ PRIX

Belles coupes en cotonnades
Soieries - Lainages - Rideaux
et blanc

OCCASIONS SENSATIONNELLES

AUX **Armourins** NEUCHÂTEL

16 au 28 juillet

FEUILLETON
de la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*»

FRANÇOIS DANTIN

(Enfant de l'assistance publique)
par
Marcel GARNIER 31

— Voilà, fit-il en arrêtant la voiture. Ce n'est pas luxueux, mais confortable, quand même. Voyez, continua-t-il en entrant, une petite cuisine, une salle à manger, un bureau et une chambre avec salle de bains. Je vous ferai voir la cantine où vous pourrez, si vous le désirez, prendre vos repas dans la salle des ingénieurs; maintenant, si vous préférez vivre en dehors de l'usine, je vous indiquerai, tout à côté, restaurant et hôtel.

— Je resterai ici, j'ai tant de choses à voir dans cette riche moderne que je ne peux pas m'en éloigner.
— A votre choix. Bien entendu votre pension, ici comme à l'extérieur, est à la charge de l'usine, et vos jours de présence payés au tarif établi pour les cadres. Une voiture, semblable à la mienne, est dans ce garage à votre disposition ainsi que le téléphone. S'il vous plaît de donner de vos nouvelles ce soir aux Ormeaux, n'hésitez pas. Tout à côté de votre pavillon, ici, fit M. de Vauquois en ouvrant une porte, un laboratoire et un petit atelier. Vous y serez chez vous

et personne ne viendra vous y déranger.

«*Maintenant si vous le voulez bien, nous allons parcourir l'usine et nous commencerons par la fonderie où va naître l'enveloppe de votre carburateur.*»

François allait de surprise en surprise, d'étonnement en étonnement. Après avoir vu la fonte couler en ruisselets de feu et prendre les formes les plus imprévues, il traversa de vastes ateliers où les châssis s'assemblaient, prenaient leur moteur, s'habillaient, grâce à ce travail à la chaîne où chaque individu avait son exacte place, où chaque geste avait été étudié afin d'économiser efforts et temps. Au dernier bâtiment il put admirer les voitures sortant, laquées, chromées, impeccables et s'en allant de l'usine en longues files.

— Eh bien! lui dit M. de Vauquois lorsque la visite fut terminée, que dites-vous de mon installation?

— Merveilleux! Quelle organisation, quelle méthode, quelle puissance de travail! Vous ne pouvez pas me faire plus grand plaisir, Monsieur de Vauquois, et cela me montre que j'ai encore beaucoup à apprendre.

— Vous le pouvez aisément car tous les ateliers vous sont ouverts, toutes les demandes permises, tous les renseignements désirables à votre disposition. Je vais, du reste, vous donner une autorisation valable pour tous les services, mais il est six heures et demie et nous dinons à huit heures précises. Vous prendrez le volant, ce-

la vous apprendra à conduire dans Paris.

— Je vous remercie beaucoup, mais si vous le permettez, je resterai ici ce soir. J'ai tant vu de choses extraordinaires que, véritablement, j'en suis étourdi. J'ai besoin de me reprendre et malgré tout le plaisir que j'aurais à vous accompagner, je préfère demeurer à l'usine.

— Dans ces conditions je n'insiste pas et vous souhaitez bonne nuit.

— A demain, Monsieur de Vauquois, et merci encore pour tout ce que vous faites pour moi.

— J'ai beaucoup à faire, mon petit, pour m'acquitter, allons, bonsoir. — Bonsoir, Monsieur.

Et l'auto du directeur s'en alla tandis que le portier s'inclinait au passage de son chef.

Avant de pénétrer dans son pavillon, François voulut mieux connaître l'atelier mis à sa disposition. Il entra et fut tout de suite attiré par un tour, véritable bijou de mécanique moderne. D'autres instruments de précision retinrent longtemps son attention et il était plus de minuit lorsqu'il songea, enfin, à gagner sa chambre. Passant par le bureau il vit le téléphone et murmura:

— J'avais promis à Annette de téléphoner, mais avec cette journée d'enchantement, j'ai totalement oublié... ou plutôt, je n'ai pas eu le temps.

Le lendemain matin à huit heures, M. de Vauquois entra dans l'atelier

du jeune homme où il pensait le trouver.

— J'en étais sûr! fit le directeur souriant en lui tendant la main. Alors, bien dormi?

— Peu, mais bien. Je n'ai quitté cet atelier qu'à une heure du matin et à six, impossible de rester au lit, alors... vous comprenez?

— Oui, oui, je comprends, mon garçon, j'ai connu ça aussi et c'est en forgeant et en travaillant que l'on devient maître ouvrier. Ce matin à onze heures, j'ai convoqué les ingénieurs. Je vous présenterai et parlerai des possibilités offertes par votre appareil. Ça va faire du bruit, François, croyez-moi!

— Pourvu que ça ne nous casse pas trop les oreilles! répondit le jeune homme en souriant.

— Vous nous en fabriquerez d'autres!

— Vous pensez, Monsieur qu'il est nécessaire de me présenter à toutes ces personnes?

— Absolument nécessaire. Vous verrez cela sera très facile et vous aurez tout de suite la sympathie et l'aide de tous.

— J'aimerais mieux passer inaperçu.

— Mon pauvre ami, c'est maintenant impossible et si votre modestie s'effarouche déjà, je la vois, dans quelque temps, durement mise à l'épreuve; mais vous verrez, on se fait à tout et plus facilement au soleil qu'à la nuit.

Aussitôt après la présentation, Fran-

çois fut entouré, complimenté, invité, chacun cherchant à faire des politesses au protégé du patron. Toute la soirée le jeune homme se promena d'atelier et atelier, prenant toujours des notes et s'intéressant aux moindres détails. Le soir il ne voulut pas dîner avenue du Bois malgré l'insistance du directeur.

— Ma femme ne sera pas contente, disait l'industriel.

— Vous m'excuserez auprès de Mme de Vauquois, mais j'ai de la correspondance à faire, des croquis à mettre au net et, pour ces derniers, vous le savez, il ne faut pas ajourner au lendemain.

— Enfin, quand vous voudrez. La maison vous est ouverte et nous serons toujours heureux de vous y accueillir.

Ce même soir et les jours suivants, il ne téléphona pas aux Ormeaux. La ferme et ses habitants, dans cette vie nouvelle qui le tenait en entier, étaient totalement oubliés. Le ciel bleu de l'Avalonnais, les fleurs, les oiseaux, la liberté des champs, Victor, les Naudin... Annette même n'était plus que des choses très lointaines qui passaient par instant, sans s'arrêter, sans se fixer.

Le jeudi soir il songea à téléphoner puis il se ravisa.

— Je pars demain, ce n'est pas la peine et puis, mieux vaut leur faire la surprise de mon arrivée.

Le lendemain matin M. de Vauquois lui annonça en arrivant:

— Je pensais vous confier ma fem-

me et ma fille pour les emmener à la Mésangière, ne pouvant y aller ce soir moi-même, mais un imprévu nous oblige à retarder notre voyage d'une journée. Vous partirez donc seul et choisirez l'heure qu'il vous plaira.

— Dans ces conditions je vous attendrai, à moins que vous n'y voyiez indiscretion, répondit le jeune homme poliment.

— Aucune indiscretion, au contraire, nous pourrions ainsi parler de l'usine car, vous le pensez, ce sujet n'intéresse pas du tout ma famille. C'est entendu, nous partirons d'ici ensemble, déjeunerons avenue du Bois et gagnerons tranquillement les Ormeaux et la Mésangière. Vous avez téléphoné?

— Eh bien! non! répondit-il embarrassé, j'ai tellement été pris par tout ce que j'ai vu dans cette usine magnifique que je n'en ai pas eu le temps.

— Je dois faire prévenir la Mésangière que nous n'arrivons que samedi soir, alors, si vous le voulez, de là-bas, on avertira les Ormeaux?

— Je vous en remercie.

Le samedi, à dix-huit heures, François ayant déposé les de Vauquois à leur propriété, entra en auto dans la cour de la ferme.

— Eh bien! et le coup de téléphone? fit aussitôt Victor lorsque le jeune homme fut descendu de voiture.

— Je vais vous expliquer, se défendit-il.

(A suivre)

Les prix
s'effondrent

SOLDES UN SUCCÈS
RETENTISSANT!

A NOS RAYONS

TISSUS

PURE SOIE

IMPRIMÉE

énorme choix, belle qualité. Des impressions de saison

Valeur 12.80

Largeur 90 cm.

7.-

NYLON

IMPRIMÉ

De belles impressions de saison, sur voile et cloqué nylon

Valeur 6.90

Largeur 90 cm.

3.-

RAYONNE

IMPRIMÉE

De belles soieries, des impressions modernes, ne se froisse pas, lavable

Valeur 7.90

Largeur 90 cm.

4.-

LAINAGE

ROBE FANTASIE

lavable, existe en 5 coloris

Valeur 9.80

Largeur 140 cm.

6.-

LAINAGE

DOUBLE-FACE

pure laine pour jupes, robes, etc.

Valeur 9.80

Largeur 140 cm.

5.-

LAINAGE

TWEED

multicolore pour jupe, robe, ensemble, etc.

4 coloris

Valeur 16.80

Largeur 145 cm.

11.-

COTONS IMPRIMÉS

un choix énorme d'impressions et coloris modernes, lavables

Valeur 2.50

Largeur 90 cm.

1.50

SATIN COTON

IMPRIMÉ

de magnifiques séries pour la belle robe

Valeur 4.90

Largeur 90 cm.

3.-

COTON JACQUARD

Très belle qualité pour robe et 2 pièces moderne, coloris, lavable

Valeur 8.50

Largeur 90 cm.

5.-

AVEC DE TELS PRIX!...

TOUT DISPARAITRA!

AU LOUVRE La nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

Au CORSET D'OR
Rose-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec sans-fer 25.45 dep. Ceinture «Salus» 5% S.E.N.J.

Véhicules à moteur

A vendre

«VESPA»

1955, 16.000 km., en bon état. Eric Elboeck, Maillefer 18, Neuchâtel.

A vendre d'occasion

3 «Fiat» 1100 dernier modèle de Fr. 3800.— à 5500.—

3 «Fiat» 1400 soignées de Fr. 3200.— à 4800.—

1 «Topolino» comme neuve Fr. 3400.—

1 «Fiat» 1100E tout refait à neuf, Fr. 3000.—

Garantie 3 mois. — Crédit sur demande. Adresser offres écrites à X. Y. 3337 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

«Lambretta»

en bon état. S'adresser à André Béguin, Maujobla 6, Neuchâtel.

VÉLOMOTEUR

carrosserie sport, avec accessoires, en parfait état de marche, plaques et assurances payées jusqu'à fin 1956, à vendre au prix de 480 francs. Tél. (039) 5 26 87 (heures des repas).

A vendre superbe

«Simca Aronde» 1952, radio, chauffage, phares brouillard, 4 pneus neufs. Prix à discuter. S'adresser après 18 h.: Verger 2, Boudry, téléphone 6 44 14.

«TOPOLINO»

1948, à vendre au prix de 1200 fr. Tél. 5 30 31.

AUTOS

«VW», «Opel-Record» à vendre. Facilité de paiement. Rue de Neuchâtel 27, Peseux.

A vendre

Lancia Appia B 20

6 CV., modèle 1955, avec radio, ayant roulé 11.000 km. Voiture à l'état de neuf, avec toutes garanties. Offres sous chiffres P 134 N à Publicitas, Neuchâtel.

Citroën 11 l., 1947

Limousine, 4 portes, 4-5 places. Peinture neuve vert clair. Prix intéressant.

GARAGE DU LITTORAL
AGENCE PEUGEOT
NEUCHÂTEL, début route des Falaises



Plusieurs
«VW»
d'occasions
à vendre dans
tous les prix

Agence officielle: A. BINDITH

GARAGE DES JORDILS

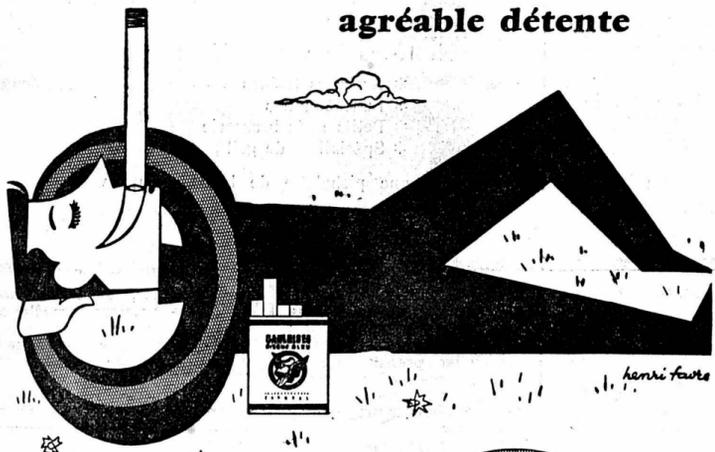
Cortailod Tél. 6 43 95

Peugeot 202, 6 CV, 1947

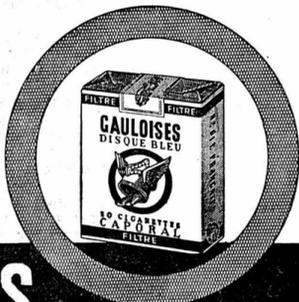
Trois limousines, 4 portes, 4 places, en bon état de marche et d'entretien. Depuis Fr. 800.—

GARAGE DU LITTORAL
AGENCE PEUGEOT
NEUCHÂTEL, début route des Falaises

agréable détente



Appréciez, vous aussi, l'arôme unique des Tabacs Français employés exclusivement par la Régie Française.



95 ct.

GAULOISES
DISQUE BLEU *filtre*

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

Stockholm
ou Séville?

où que vous alliez en vacances, vous rapporterez des souvenirs inoubliables.

Prenez donc soin d'emporter un bon appareil photographique... et si vous désirez élargir les horizons des pays que vous visiterez, munissez-vous de bonnes jumelles.

Vous serez bien conseillés et bien servis chez

Opticien diplômé
NEUCHÂTEL
Sous les Arcades **Rabus**

Un studio pratique et plaisant;
1 meuble-combiné 3 corps;
1 lit double ou couche;
1 entourage avec coffre à literie;
1 table rehaussable et dépliable;
2 fauteuils assortis, de chez

A. Voegeli & fils

Quai Ph.-Godet 14 Tél. 5 20 69



COUVERTS DE TABLE
100 gr., argentés, livrés directement par la fabrique aux particuliers. (Paiements par acomptes). Références de 30 ans. Par exemple, service de 72 pièces à partir de Fr. 275.— franco de port et de douane. — Demandez le catalogue gratuit à **FABRIQUE DE COUVERTS A. PASCH & Co**, Solingen (Allemagne) No 16.

QUELQUES TOURS DE LITS

dessins berbère au prix très avantageux de Fr. 150.—

Grand choix dans toutes les qualités. Crédit

Benoit, Maillefer 20, Tél. 5 34 69

Présentation à domicile. Fermé le samedi.



M. SCHREYER

Demandez vos livraisons de mazout au moyen du compteur étalonné qui donne toute garantie

Tél.: bureaux 5 17 21 Chantiers 6 55 45

ACHETEZ EN CONFIANCE

AUX GRANDS GARAGES ROBERT

Quai Champ-Bougin 34-36 et Faubourg du Lac 31

Grand choix de voitures d'occasion

Démonstrations sans aucun engagement

Conditions intéressantes

Jac'mine **SOLDE**

Tous ses modèles exclusifs vendus avec des baisses jusqu'à 50% pour faire place aux dernières nouveautés du PRÊT-A-PORTER

14, rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 27 90
Vente autorisée

FÊTE DE TIR DU JUBILÉ 1956 - BÜREN A. A/BE.

Dotation Fr. 35.000.— • 17, 18, 19 et 25, 26, 27 août • 20 cibles, 300 m.

Art : 1 chronomètre or Fr. 500.—, etc.
Militaire : 1 carabine a. courroie Fr. 360.—, etc.
Jubilé : 60 p. Fr. 70.—, etc.
Vitesse : 1 pendule neuchâteloise Fr. 418.—, etc.

Rachat : 1 radio « Mediator », Fr. 650.—, etc.
Groupes intercantonaux : 5 montres-bracelet hommes Fr. 250.—, etc.
Sect. intercantonaux : Fr. 400.— en espèces et 1 vitrail - Armoiries de Fr. 150.—, etc.

Cantine de fête - Soirées récréatives - Plans de tir par F. Kocher - Stucki, Büren a. A.

GRÈCE

Magnifique croisière sur yacht privé (10 à 15 personnes) archipel grec. Conditions exceptionnelles, du 1er au 28 septembre 1956. S'inscrire jusqu'au 1er août à T. U. 3329 au bureau de la Feuille d'avis.

F. JACOT-ROSSELET

Clinique des montres
Saint-Honoré 1 Neuchâtel
Fermé pour cause de vacances du 23 juillet au 4 août

• Avis •

Messieurs les architectes, gérants d'immeubles, intendances des bâtiments, propriétaires, sont informés qu'ils peuvent désormais soumettre gratuitement tous devis et factures à la vérification de l'Office cantonal de calcul de la plâtrerie-peinture, faubourg de l'Hôpital 96, à Neuchâtel.

EXCURSIONS L'ABEILLE

HENCHOZ, TEL. 5 47 54, CAR 8 PLACES
29, 30, 31 juillet, 98 fr. (souper, chambre, petit déjeuner, taxe, pourboire, tout compris) Susten, Klausen, Davos, Saint-Moritz, San-Bernardino, Lugano, Locarno, Stimplon, Valais.
1, 2 août, 60 fr. (mêmes conditions) Schaffhouse, Steln-am-Rhein, Ile de Malnau, Saint-Gall, Appenzel, Toggenbourg, Lichtenstein, Glaris, Zoug.

Gentil monsieur, affectueux, tout seul, petit rentier, 61 ans, ayant mobilier et chalet-villa de 5 pièces cherche

gentille femme

très affectueuse, éduquée, si possible ayant quelque bien, en vue de mariage heureux. Ecrire sous chiffres P 5429 N, Publicitas, Neuchâtel.

Après le cirque ?
Si nous allions au **CAFÉ DE LA PROMENADE** (près du Jardin anglais)

Belle maculature au bureau du journal

PRÊTS

de Fr. 100.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. — Service de prêts S. A., Lucinges 16 (Bâle), Lausanne, Tél. (021) 22 52 77.

Pour cause de vacances

LA GRAPPILLEUSE

sera fermée du 23 juillet au 11 août 1956

Réparations Nettoyages

de tous tapis PERSES et autres. Georges CAVIN, ruelle de l'Immobilier 5, Tél. 5 49 48.

Reber

BANDAGISTE
Clos-Brochet 25, Neuchâtel
ABSENT
jusqu'au 15 août

Les Halles ignorent la volaille congelée

Famille chrétienne au Vully recevrait

enfants en vacances

Prix modeste, bons soins. Tél. (037) 8 35 68.

Excursions FISCHER

Départs : Place de la Poste

Mercredi 18 juillet Fr. 7.—	LES BRENETS (SAUT-DU-DOUBS) Départ : 13 h. 30
Jeudi 19 juillet Fr. 16.—	ADELBODEN Départ : 7 heures
Jeudi 19 juillet Fr. 5.—	CHALET HEIMELIG Départ : 14 heures
Vendredi 20 juillet Fr. 25.50	Grand-Saint-Bernard Départ : 6 h. 15
Dimanche 22 juillet et jeudi 26 juillet Fr. 27.50	Forêt-Noire - Titisee Fribourg-en-Brigau (carte d'identité ou passeport) Départ : 6 h. 15
Dimanche 22 juillet Fr. 24.50	Barrage de Mauvoisin FIONNAY Départ : 6 h. 15
LAC DE COME ENGADINE - TESSIN	26-28 juillet 3 jours Fr. 120.—
LES 6 COLS TESSIN - GRISONS	30-31 juillet 23-24 août 2 jours Fr. 75.—
MARSEILLE COTE D'AZUR	30 juillet - 3 août 5 jours Fr. 205.—
TYROL ITALIE-AUTRICHE	1er - 4 août 4 jours Fr. 160.—
LUGANO	9 - 10 août 2 jours Fr. 80.—
FLORENCE - PISE RIVIERA DI LEVANTE	13-18 août 6 jours Fr. 270.—

Retenez vos places sans tarder
RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS :
AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
MARIN (Neuchâtel)
ou **RABUS, optique** (sous les arcades)

Sachet transparent si pratique pour le pique-nique

CHIRAT CONDIMENTS au vinaigre CHIRAT

Cornichons. Oignons. Mélanges surfins
Le sachet : **75 cts**

Ravigotant!

En vente dans les boucheries charcuteries et les bons magasins d'alimentation

« LEICA »

A vendre d'occasion un « Leica » modèle III, avec objectif « Elmar » 5 cm., viseur universel supplémentaire. — Tél. (038) 5 32 02 ou le soir tél. 5 49 85.

A VENDRE

manteau de motocycliste pour dame, du « habit noir ». M. Wicky, Faros 66.

A vendre une tronçonneuse

marque « Mall » employée deux mois, en bon état, prix 1600 fr. S'adresser à Mme René Barbezat, Plancemont-sur-Couvet.

Pour cause de départ, A VENDRE

1 buffet de service en noyer, 1 machine à coudre, 1 commode-coiffeuse, 1 réchaud à gaz, 1 vélo de dame.
Demander l'adresse du No 3328 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au No 5 77 51.

10 matelas

neufs, à ressorts 90 cm./190 cm. (garantis 10 ans), à enlever pour Fr. 90.— port et emballage payés. A la Maison du confort, 7, rue de la Banque, le Locle. Tél. (039) 3 34 44.

Maintenez votre PIANO au diapason, faites-le accorder régulièrement

PIANOS RENÉ STROBEL

(ancien accordeur du Ménestrel)
Accords - Réparations - Ventes
Transformations - Polissages - Devis
PESEUX, chemin Gabriel 26. Tél. 8 23 24
Tradition transmise de père en fils depuis quatre générations

FORTE PÊCHE DE bondelles

du lac **MÉNAGÈRES**
profitez de la saison.
Fr. 2.-
seulement le demi-kilo, prêtes à cuire ou à frire

LEHNHERR FRÈRES

GROS commerce de volailles DÉTAIL
Marin Neuchâtel
On porte à domicile Tél. 5 30 92
Expédition à l'extérieur Trésor 4

Pourquoi visitant les cimes Prendre des coups de soleil? TAO pour quelques centimes Vous rend l'ami du soleil.

Brunissez sans crainte avec **TAO**

JAWA

125 cc - 3 vitesses - 5 CV Fr. **1495.-**

Fr. **2185.-** 250 cc - 4 vitesses - 12 CV

A. GRANDJEAN S. A.

Avenue de la Gare 13 - NEUCHÂTEL
Tél. 5 65 62 Facilités de paiement

Fin bec...

que vous préférerez un mets froid ou un repas chaud, vous mangerez bien et avec plaisir à Bagatelle

Notre carte vous offre :

- * Assiettes froides
- * Luncheonettes
- * Petits mets brasserie
- * Spécialités de grill

...avec une pichiolette de blanc ou un verre de rouge

Bagatelle

SOUS LES ARCADES

Place du Port

★ 22 juillet - 3 août ★

LA TENTE DE LA DÉLIVRANCE

Tous les soirs à 20 h.
Dimanches 15 h. 30 à 20 h. 15

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

EVERSHARP
le stylo à bille réputé à cartouche flexible

Sa pointe élastique : un amortisseur sous la main!

Dès **Fr. 7.50** dans les papeteries

DERNIERES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La conférence internationale de l'instruction publique L'Union soviétique aux Etats-Unis: «Nous proposons une compétition dans le domaine de l'éducation»

GENÈVE, 17. — En annonçant, à la Conférence internationale de l'instruction publique, qu'en Union soviétique une personne sur quatre reçoit une forme ou une autre d'éducation et que les taxes d'écolage ont été abolies...

«Répondant, en tant que chef de la délégation de ce pays, aux questions qui lui ont été posées au sujet du rapport soumis à la conférence par l'Union soviétique sur le mouvement éducatif en 1955/1956, Mme Doubrovina a déclaré qu'actuellement les programmes et les manuels scolaires sont examinés à nouveau en vue de réajuster, à la base de l'éducation, les théories de Marx et de Lénine et que de nouveaux manuels scolaires seront introduits en 1957.

Les objectifs du sixième plan quinquennal

Le sixième plan quinquennal, qui débute cette année, a pour objectifs l'extension de la scolarité obligatoire de dix ans en U.R.S.S., le développement de l'enseignement technique, de l'enseignement agricole, des cours par correspondance et des cours du soir pour les travailleurs.

Des échanges profitables

Sur le développement des échanges de missions d'éducateurs, la représentante soviétique, qui a passé dernièrement une quinzaine de jours aux Etats-Unis où elle a visité des écoles et pris contact avec les autorités scolaires, a constaté que plusieurs facteurs pourraient être utiles aux éducateurs soviétiques. Elle a estimé par ailleurs que les échanges d'idées qu'elle a eus au cours de la présente conférence avec les délégués américains, notamment, ont été très profitables, et cela même pour des pays dont les systèmes sont diamétralement opposés.

Conseil des ministres français

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

D'autre part, on sait que M. Nehru s'est défendu de vouloir jouer le rôle de «médiateur» professionnel. Il a cependant manifesté son sentiment de vouloir un règlement pacifique intervenant en Algérie et a même suggéré, il y a quelques semaines, un programme en quatre points tendant à mettre fin aux hostilités et à favoriser l'ouverture de négociations entre la France et les représentants qualifiés du peuple algérien.

INTERIM.

M. NEHRU:

«Nous sommes d'accord sur l'essentiel»

«Comme il arrive entre de vrais amis, on peut ne pas être d'accord sur tout, mais nous sommes d'accord sur l'essentiel, c'est-à-dire notre amour commun de la liberté — de la liberté individuelle qui pour nous Indiens est si chère — et pour le jeu normal de la démocratie», a déclaré notamment Shri Nehru dans une allocution prononcée au cours du dîner qui lui était offert mardi soir, au Quai-d'Orsay, par M. Christian Pineau, ministre français des affaires étrangères.

A l'issue du dîner, Shri Nehru a eu avec M. Guy Mollet et M. Christian Pineau une conversation prolongée au cours de laquelle ont été surtout évoqués les problèmes atomiques et les problèmes européens.

Mercredi, avant de quitter l'aérodrome d'Orly, Shri Nehru recevra la presse, mais aucune déclaration com-

YUGOSLAVIE

Le voyage de M. Nasser

BELGRADE, 17 (A.F.P.). — Le lieutenant-colonel Gamal Abdel Nasser et sa suite sont arrivés à 17 h. 55 à Fazana, petit port d'embarquement pour l'île de Brioni. Une foule nombreuse a vivement acclamé le président de la République égyptienne.

Mission algérienne

Un porte-parole des nationalistes algériens a annoncé le départ d'une délégation de quatre leaders du Front de libération nationale pour Brioni, ils doivent avoir lieu, mercredi prochain, des conversations entre le président Nasser, le maréchal Tito et le général Nehru. M. Ferhat Abbas, a déclaré le porte-parole, est à la tête de cette délégation qui comprend également M. Ahmed Francis. Tous deux sont partis de Suisse tandis que les deux autres Algériens, MM. Yamine El Bebbagheine et Mohammed El Yazid, sont partis du Caire. La délégation algérienne se serait donné pour tâche de suivre le déroulement de la conférence de Brioni.

LES SPORTS

FOOTBALL

Des changements à Hauterive

Les dirigeants d'Hauterive ont réussi à transformer quelque peu l'équipe qui, la saison dernière, frisa la relégation. Parmi les arrivées, mentionnons les Cantonaliers Matthys, Fasnacht et Valentin, Pertoldi (Colombier), Bischer (gardien de Wohlen), un joueur de la réserve de Fribourg, Hegglin (Couvett) et Locatelli (Xamax), ainsi que d'autres joueurs des séries inférieures. Les Banlieusards de l'est présenteront ainsi une formation capable de bons exploits.

Serrières n'a pas de prétentions

Le F.C. Serrières, néo-promu en deuxième ligue, éprouve des difficultés à transférer son équipe. On fera confiance à deux exceptions près, à l'équipe qui promue la saison dernière. Dans les départs, Walzer et De Luca joueront avec Colombier tandis que Duvalnet retournera à Noiraigue. L'ancien gardien Gelin sera à disposition et des pourparlers sont en cours avec Aegerter de Jura Mill (corporations).

Comme on le voit, le F.C. Serrières reste à la stabilité et porte son attention sur les joueurs du club. L'entraînement sera à nouveau confié à Meyer.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel Directeur: Marc Wolfrath Rédacteur en chef du journal: René Braichet

Le glas du cabinet Segni

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il fallut toute une nuit pour l'y décider. Il fut alors réélu par une majorité de fortune, relative. Mais il est assuré que les droites, lesquelles ont été si maltraitées, et qui n'ont pas de conseiller administratif, l'appuieront tout de même dans son administration, «per carità di patria».

M. Saragat avait fait entendre dans les couloirs du Palais des conservateurs, au Capitole (siège de l'administration de la commune), qu'il s'agissait d'un geste qui une fois accompli fixait un précédent définitif. Dès lors, d'autres «junte» pouvaient être constituées avec des majorités incluant des voix de l'opposition. Et de fait, il n'exigea pas la démission de M. Pertusio, syndic démocrate-chrétien de Gènes, réélu avec un appui (3 voix) de l'extrême-droite. Pas d'objection non plus pour Cagliari et Pescara, ou la même situation s'est produite, ni pour Venise, où les démocrate-chrétiens eurent l'appui des Nenniens. A Turin, il fallut l'appoint des autonomistes, ce qui excita l'ire des socialistes. Egalement celle des libéraux, qui furent exclus.

Les affaires se sont gâtées à Milan

Mais c'est à Milan, seconde ville d'Italie, que les affaires se sont gâtées. Là, le maire social-démocrate sortant, M. Ferrari, s'est fait réélire grâce au vote des communistes, et contre le candidat démocrate-chrétien M. Migliori. M. Ferrari a refusé de démissionner, et ce qui est plus grave, M. Saragat le soutient en fait, montrant en ceci une illogique diversité lorsqu'il s'agit de Rome et de Milan.

Il peut être excusé du fait que Milan est plus socialiste que social-démocrate, et que les électeurs milanais, qui jouent un rôle prépondérant dans son parti, inclinent fort à gauche. M. Saragat n'ose pas trop les irriter. Il ne veut pas provoquer de défection. Il n'oublie pas que Milan, bien plus que Rome, est le baromètre politique de l'Italie. Il ne peut rompre en visière avec les sociaux-démocrates milanais sans

compromettre l'existence même de son parti.

M. Ferrari voudrait avoir la collaboration de conseillers municipaux démocrate-chrétiens et libéraux. C'est exclu pour les derniers, et à l'heure où nous écrivons, improbable pour les premiers. On laisserait donc M. Ferrari «cuire dans son jus», et s'entourer de collaborateurs communistes et fusionnistes, à moins qu'il ne fasse un exécutif «monocole de sociaux-démocrates». Fort ennuyé, M. Ferrari, qui tient à son fauteuil présidentiel, remet de jour en jour l'élection de la «junte» afin de vaincre les résistances démocrate-chrétiennes. Mais la discipline de parti ne permet pas de procéder sur le plan municipal milanais, à l'«ouverture à gauche».

M. Saragat prêche la tolérance

M. Saragat s'efforce donc d'obtenir des démocrate-chrétiens, à Rome même, une formule de tolérance pour Milan. Il a menacé de démissionner. Puis il a corrigé, tenté de répliquer, prétendu qu'il s'agissait d'un vœu, que ce serait pour plus tard. Il est certain que sa présence à la direction effective du parti serait bien nécessaire. Mais il ne peut quitter le cabinet dont il est le vice-président sans en compromettre l'œuvre, surtout du point de vue social. C'est ce que lui ont rappelé, non seulement M. Segni lui-même, mais son intime, le social-démocrate Rossi, ministre de l'Instruction publique.

Mais la situation, encore incertaine à Milan, demeure fluide en Italie. On n'ose pas avoir recours à de nouvelles élections politiques. On ne voit pas comment le gouvernement Segni se maintiendrait très longtemps. On s'aperçoit que M. Saragat et les sociaux-démocrates glissent vers l'alliance avec les fusionnistes nenniens, vers le front populaire. L'attraction exercée sur eux par la perspective d'un grand parti socialiste semble irrésistible. Mais le résultat ne sera peut-être pas ce qu'on pense, et nous pourrions voir les droites s'unir pour soutenir un gouvernement démocrate-chrétien-libéral. Ce serait alors l'heure de M. Pella.

Pierre-E. BRIQUET.

Le conseil de l'O.E.C.E. siège depuis hier à Paris

les ministres sont tombés d'accord sur la nécessité de libérer les échanges en matière agricole

PARIS, 17 (A.F.P.). — Le conseil ministériel de l'O.E.C.E. (Organisation européenne de coopération économique) a commencé ses travaux hier matin au château de la Muette, sous la présidence de M. Harold Macmillan, chancelier de l'Echiquier de Grande-Bretagne.

Aux ministres des affaires économiques se sont joints les dix-sept ministres de l'agriculture des pays membres. Le conseil doit en effet examiner les problèmes agricoles européens et la possibilité d'accroître la libération des échanges de produits agricoles.

Les travaux ultérieurs, qui porteront sur l'étude de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et sur la situation économique, dans les pays membres, se poursuivront vraisemblablement jusqu'à jeudi.

La première séance

Il se dégage de la séance d'hier matin un accord général sur la nécessité de libérer les échanges en matière agricole. Les pays exportateurs, notamment le Danemark et la Grèce, ont insisté sur ce point.

Pour une union douanière européenne

PARIS, 18 (A.F.P.). — La seconde séance du conseil a commencé mardi après-midi.

M. Harold Macmillan a soumis à l'assemblée une proposition émise par M. René Sergent, secrétaire général de l'O.E.C.E., visant à améliorer les échanges commerciaux intra-européens. M. Sergent préconise d'unir sur une base multilatérale les pays du marché commun. Cette union donnerait naissance à une zone de libre échange et d'union douanière.

Il semble que l'Allemagne, la Suisse, les pays scandinaves, les Etats-Unis, et surtout la Grande-Bretagne soient favorables à cette proposition.

M. Petitpierre préside la délégation suisse

Le Conseil fédéral a confié au conseiller fédéral Petitpierre, chef du département politique fédéral, la direction de la délégation suisse. Le suppléant du chef de la délégation est le ministre M. Schaffner, directeur de la division du commerce.

Inondations au Japon

40 morts, 13 disparus

TOKIO, 17 (A.F.P.). — Des inondations ravagent actuellement la région de Wakamatsu, au nord de Tokio.

Les pluies persistant, on craint que le désastre ne prenne de l'extension. D'autre part, l'aviation a commencé à ravitailler les quinze mille sinistrés de la presqu'île de Wajima. Dans cette région, les pluies ayant cessé, tout danger semble écarté.

40 morts

C'est à quarante morts et treize disparus que s'élève le bilan des inondations qui ravagent la région du nord de Tokio, à la suite des pluies torrentielles.

Environ vingt-cinq mille habitants des vallées des rivières Odami et Tadami ont été forcés d'évacuer leurs maisons.

Tremblement de terre en Birmanie

12 morts, 20 blessés

RANGOON, 17 (Reuter). — Les régions de Mandalay, Sagaing, Bhamo et Nyingyan, en Haute-Birmanie, ont été secouées, lundi soir, par un violent tremblement de terre.

Les victimes

Douze morts et vingt blessés, tel est le bilan provisoire de ce tremblement de terre qui a secoué Mandalay, l'ancienne capitale birmane, pendant une heure et demie, abattant une vingtaine de bâtiments et de temples, tant à Mandalay même que dans la ville voisine de Sagaing.

Les travaux continuent

La première secousse avait été ressentie dans la soirée de lundi, à 21 h. 30 (heure locale) et dans la matinée de mardi, quinze secousses plus faibles ont encore eu lieu. On craint que les travaux de secours ne s'allongent, les travaux de secours et de déblaiement n'étant pas terminés.

A la suite des troubles de Poznan

323 personnes seront poursuivies par les tribunaux

PARIS, 17 (A.F.P.). — Trois cent vingt-trois personnes inculpées d'attaques armées contre les institutions et les autorités de l'ordre public, à la suite des événements de Poznan, seront poursuivies devant les tribunaux, a déclaré à l'agence polonaise P.A.P. M. Marian Rybicky, procureur général de la République populaire de Pologne. M. Rybicky a précisé que parmi les personnes arrêtées, soixante-quatre avaient profité des incidents pour se livrer à des actes de pillage et trente-trois étaient des criminels évadés des établissements pénitentiaires.

Le nombre des tués et blessés

Le nombre total de tués au cours de l'émeute de Poznan, qui était selon le premier communiqué polonais de 38, s'est finalement élevé à 53, dont neuf soldats et fonctionnaires de la sécurité publique, a déclaré M. Marian Rybicky. Il a ajouté qu'il n'y avait pas de femmes parmi les morts, mais qu'on comptait également trois cents blessés. Cent vingt-sept d'entre eux, dont 31 soldats, 13 fonctionnaires de l'ordre public et 5 militaires sont encore en traitement dans les hôpitaux.

La première victime

Le procureur a indiqué qu'il avait été impossible jusqu'à présent de découvrir la ou les personnes qui avaient les premières ouvert le feu. Cependant, il demeure certain que ce sont les assaillants de la prison «Mlynska» qui ont désarmé les gardiens et détourné les armes de la prison. La première victime a été un des employés de l'office régional de la sécurité, qui jetait de l'eau sur les assaillants.

Les pourparlers germano-soviétiques

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les deux gouvernements ont réalisé un accord en ce qui concerne l'édification dans la République démocratique d'une centrale électrique atomique d'une puissance allant jusqu'à 100,000 kilowatts. En vertu de cet accord, l'U.R.S.S. fournira à l'Allemagne de l'Est son assistance pour l'élaboration des plans, ainsi que l'équipement et les matériaux nécessaires à la construction de la centrale.

Réduction des effectifs

La déclaration insiste sur la réduction des effectifs de l'armée de la République démocratique allemande, et note que la proposition du gouvernement de l'Allemagne de l'Est sur la limitation des forces armées aussi bien de cet Etat que de la République fédérale, sur l'interdiction du stockage des armes atomiques dans les deux territoires, ainsi que d'autres mesures du gouvernement de l'Allemagne de l'Est «orientent de réelles possibilités pour la compréhension mutuelle entre la R.D.A. et la République fédérale au sujet des problèmes vitaux, intéressant le peuple allemand tout entier».

Appel aux gouvernements alliés

Lancé par un appel aux gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France pour que ces deux pays, suivant l'exemple de l'U.R.S.S., réduisent à leur tour les effectifs de leurs troupes stationnées en Allemagne en attendant le retrait total de ces forces, les signataires déclarent que «le maintien d'armées étrangères sur le territoire allemand ne peut en aucun cas être

considéré comme normal, onze ans après la fin des hostilités, et alors que les Etats souverains allemands ont reçu une large reconnaissance internationale».

UNE DÉCLARATION DE M. KHROUCHTCHEV

MOSCOU, 18 (Reuter). — M. Nikita Khrouchtchev, secrétaire du parti communiste soviétique, a déclaré mardi au Kremlin, à l'occasion d'une réception donnée en l'honneur de MM. Otto Grotewohl, premier ministre de la République démocratique allemande, Walter Ulbricht, dirigeant du parti communiste allemand, et d'autres membres de la délégation venue lundi à Moscou pour entamer des pourparlers avec les dirigeants soviétiques, qu'il faudrait beaucoup de patience pour réunifier l'Allemagne.

Conseillant aux délégués allemands de suivre le diction: «Hâte-toi lentement», M. Khrouchtchev a poursuivi: «Les impérialistes et les monopolistes veulent baser la réunification sur la constitution et le régime de Bonn, qui sont fondés sur les principes capitalistes et impérialistes. La République démocratique allemande veut aussi la réunification et je suppose qu'elle le désire sur une base socialiste, sur laquelle son Etat est édifié. Peut-on aujourd'hui atteindre ce but? Il semble qu'on ne peut remplir cette condition actuellement. Il faudra pour cela beaucoup de travail et de patience. Nous n'avons pas le choix de nous énerver.»

ITALIE

Du 12 au 15 juillet

510.000 voyageurs ont quitté Paris par le train

La Société nationale des chemins de fer français vient de publier les statistiques des départs en vacances pour la période allant du jeudi 12 au dimanche 15 juillet: 510,000 voyageurs — soit quelque 100,000 de plus que l'année dernière — ont quitté Paris par les 677 trains réguliers et les 166 supplémentaires qui avaient été mis en service pendant ces quatre jours.

La journée de pointe a été celle de vendredi avec 149,000 départs (gare de Lyon, 31,700; gare d'Austerlitz, 31,500; gare Montparnasse, 28,000; gare Saint-Lazare, 17,700; gare du Nord, 20,200; gare de l'Est, 20,000). Toutefois, il convient de ne pas attacher une trop grande importance à cette augmentation de voyageurs car, cette année, les départs provoqués par le 14 juillet ont coïncidé avec ceux du week-end, tandis que l'an passé la fête nationale tombait au milieu de la semaine.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Les socialistes annoncent des grèves d'avertissement

BONN, 17 (D.P.A.). — Les socialistes d'Allemagne occidentale, qui accusent le gouvernement et la majorité parlementaire d'être incapables de s'opposer à la hausse constante des prix, ont annoncé, mardi, des grèves d'avertissement limitées de la part des ouvriers de la République fédérale.

Les socialistes se sont élevés en particulier ces jours derniers contre le renchérissement des combustibles et contre la hausse prévue pour l'acier. Ils demandent une enquête dans ce domaine, afin de renseigner exactement l'opinion publique sur la politique des prix de ces industries. Les socialistes affirment que si leur demande est rejetée par les milieux responsables, la population d'Allemagne occidentale sera de plus en plus acquise à l'idée d'abolir le régime d'économie libérale du gouvernement de Bonn et de remplacer ce dernier.

FRANCE

Mort de l'écrivain Henri Calet

PARIS, 17 (A.F.P.). — On apprend la mort subite, à Venise, de l'écrivain Henri Calet. Né le 3 mai 1904 à Paris, Henri Calet, écrivain d'un talent très personnel, était l'auteur de nombreux romans, récits, nouvelles ou reportages, au nombre desquels on peut citer: «La belle Lurette», «Fievre des Polders», «Le tout sur le tout», «Monsieur Paul». Il avait collaboré à «Combat», à «Figaro littéraire», à «Elle», au «Parisien Libéré». Il y a quelques mois, Henri Calet avait eu une crise cardiaque, dont il paraissait d'ailleurs se remettre et il songeait à écrire un nouveau livre dans lequel il aurait consigné son expérience d'un homme de 50 ans.

DERNIER JOUR LES CINEMAS Un film d'action jamais égalé BURT LANCASTER avec GARY COOPER dans VERA-CRUZ Superscope en technicolor Parlé français 5 78 78

STUDIO Le film policier le plus étonnant de la saison JEAN SIMMONS avec STEWART GRANGER dans DES PAS DANS LE BROUILLARD Technicolor Parlé français 5 30 00

FRANCE: La réponse au récent message du maréchal Boulganine sur le problème du désarmement, qui a été remis mardi après-midi au ministère des affaires étrangères soviétiques par M. Maurice Dejean, ambassadeur de France à Moscou, déclare que le gouvernement français est «profondément désireux de favoriser par tous les moyens en son pouvoir, la solution du problème du désarmement.»

Les mémoires de l'ex-roi CAROL en litige Plainte a été déposée contre la princesse Hélène LISBONNE, 17 (A.F.P.). — Une plainte a été déposée à la police judiciaire de Lisbonne contre le prince héritier, veuve de l'ancien roi Carol de Roumanie, et contre l'ex-maréchal de la cour Ernest Urdariu, compagnon du roi en exil jusqu'à sa mort. Déposé au nom de l'ex-roi Michel de Roumanie, fils du défunt, par le général Constantin Peter Lazar, la plainte accuse les deux personnalités d'avoir dérobé les mémoires rédigés par le roi Carol et d'avoir refusé de les livrer au roi Michel, chef de la maison royale de Roumanie. Selon certaines rumeurs, le refus de la princesse Hélène se baserait sur l'inopportunité de révéler le contenu de ces mémoires constituant des secrets d'Etat.

AVIS TARDIFS Chapelle des Terreaux, 20 h. 15 Le Maître appelle par M. F. de Rougemont

Je cherche à louer petite VOITURE pour 3 semaines. — Téléphoner au 6 33 36. 18 - 19 - 20 juillet DÉMONSTRATION du sensationnel REMINGTON DE LUXE Durant trois jours une charmante démonstratrice vous rasera gratuitement Révision gratuite des anciens Remington par spécialiste GRANDE ACTION D'ÉCHANGE Venez tous chez ELECTRO RASOIR SERVICE P. NUSSBAUMER Neuchâtel - Moulins 31

La Tène, plage, Marin CE SOIR: CINEMA EN PLEIN AIR Un film gai Maurice BERNASCONI ENTREPRENEUR, NEUCHÂTEL Les bureaux et chantiers SERONT FERMÉS du 23 juillet au 4 août 1956 en raison des vacances annuelles du personnel.

Le Musée d'Ethnographie est ouvert ce soir de 20 à 22 heures visite commentée HÔTEL ROBINSON COLOMBIER CE SOIR: DANSE En cas de pluie DEMAIN SOIR

AUJOURD'HUI
18
JUILLET
SOLEIL Lever 4 h. 47
Coucher 20 h. 16
LUNE Lever 16 h. 54
Coucher 1 h. 02

AU JOUR LE JOUR

Sur les genoux du président
Une habitante de Cornaux a réussi à déridier les Bernois. Ayant dû se rendre dernièrement dans la capitale, elle monta dans un des trolleybus verts stationnés devant la gare. Si les Bernois aiment flâner, ils n'aiment pas à être mouillés, aussi trans et trolleybus sont-ils bondés ces jours-ci.
Ne trouvant pas de place assise près de l'entrée, notre voyageuse s'achemina le long du couloir. Tout alla bien jusqu'à un arrêt brusque: surprise, perte d'équilibre et chute sur les genoux d'un grave monsieur. Toute confuse, elle s'excusa tant bien que mal tandis que les autres voyageurs étaient atteints d'une douce hilarité. Elle en comprit la raison — et cela augmenta encore la rougeur de son visage — lorsque son plus proche voisin lui murmura: « Les genoux sur lesquels vous venez de vous asseoir, ce sont ceux du président de la Confédération! »

NEMO.

LE MENU DU JOUR
Potage Volga
Haricots verts
Lard et saucisson
Pommes au sel
Gâteau aux cerises

... et la manière de le préparer
Potage Volga. — Faire tremper des haricots blancs puis les cuire avec la même quantité de pommes de terre pendant une heure et demie environ. Assaisonner, passer au tamis. Ajouter une poignée de cerfeuil haché et verser le potage sur des croûtons de pain rôtis au beurre.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 7 juillet: A Schwarzburg: Jean Balmeos, Marcel, fils d'Otto, conducteur B.-N. à Neuchâtel, et de Ruth, née Hostettler. 10. Zimmermann, Rose-Marie, fille de Louis-Marie, horloger à Neuchâtel, et de Gertrud, née Bösch; Giordani, Evelyne-Marguerite, fille de Maurice-Albert, commerçant à Neuchâtel, et de Marguerite-Hélène, née Juan. 11. Brailard, Michel-Olivier, fils de Lucien-Henri, monteur-électricien à Neuchâtel, et de Berthe-Alice, née Desaulles; Sterchi, Renaud, fils de Georges-Marcel, médecin-dentiste à Neuchâtel, et de Marie-Louise, née Richard; Desay, Patrice-Daniel, fils de Bruno-Michel, fonctionnaire cantonal à Coire, et de Nelly-Paulette, née Prisl. 12. Bettenmann, Marie-Louise-Elisabeth, fille de Louis, ébéniste-appareilleur à Corcelles, et de Gertrud, née Gloor; Durini, Marie-Claire, fille d'Antonio, maçon aux Ponts-de-Martel, et de Renée-Marcelle, née Aberli; Cuche, Dolly-Françoise, fille de Jean-Pierre, représentant à Dombresson, et de Ruth, née Schneider; Grandjean, Alain, fils de Claude-Alfred, instituteur à Travers, et de Marie-Isabelle, née Jeannin; Merciai, Patrizio-Giulio-Angelo, fils de Renzo-Renato, correspondant à Neuchâtel, et de Sylvia-Marie, née Rizzoli. 13. Roth, Philippe-Daniel, fils de Gaston-Albert, viticulteur à Landerson, et de Lydie-Adrienne, née Auberson; Bouvier, Jacques, fils de Claude-Robert, employé d'assurances à Peseux, et de Léone, née Lafargue. 14. Hugoniot, Eilane-Mariéne, fille de Charles-Albert, mécanicien à Neuchâtel, et d'Yvonne-Betty, née Geller; Perini, Patrizio, fils de Gino, mineur à Neuchâtel, et d'Armida, née Orsini.

MARIAGES. — 13 juillet: A Coffrane: Droz, Erwin-René, entrepreneur de transports aux Geneveys-sur-Coffrane, et Loup, Denise-Marie-Louise à Neuchâtel. 14. Panighini, Claude-Bernard, plâtrier-peintre, et Brand, Hélène, les deux à Neuchâtel; Jacot, Arnold-Jean-Pierre, monteur aux téléphones, et Martin, Eilane-Renée, les deux à Neuchâtel; Lehmann, Marc-Antoine, constructeur mécanicien à Neuchâtel, et Well, Betty, à la Chaux-de-Fonds; Kaufmann, Marcel-Vincent, monteur vitrier, et Schädler, Pierrette-Olga, les deux à Neuchâtel; Florence, Gianfranco, et Bazzi, Maria-Nelda-Alma-Antonietta, les deux à Neuchâtel; Santi-Elia, Albert-Maurice, chef de fabrication, et Lardi, née Biffi, Marie-Louise, les deux à Neuchâtel; Nétuschill, Marcel-André, peintre en bâtiment à Neuchâtel, et Favre, Gladys-Ginette, à Chézard.

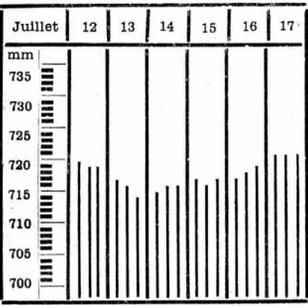
DÈCES. — 4 juillet: A Lausanne, Martin, née Renaud, Clara-Nelly, née en 1909, épouse de Frédéric-Auguste, manœuvre à Neuchâtel.

CCAP
Caisse cantonale d'assurance populaire
 NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 17 juillet.
 — Température: moyenne: 17.2; min.: 12.4; max.: 21.3. Baromètre: moyenne: 721.1. Eau tombée: 0.2. Vent dominant: direction: sud-sud-ouest; force: faible jusqu'à 14 h. 30; nord-est faible à partir de 19 h. 30. Etat du ciel: très nuageux à nuageux pendant la journée. Clair le soir. Petite averse à 3 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719.5)



Niveau du lac, 16 juillet, à 6 h. 30: 429.58
 Niveau du lac du 17 juillet à 6 h. 30: 429.60
 Température de l'eau 18°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons: Ciel variable mais temps partiellement ensoleillé. Vents du secteur sud-ouest à ouest. Plus chaud. Températures comprises entre 20 et 25 degrés en plaine durant l'après-midi.
 Valais: En général beau temps. Températures maximums comprises entre 22 et 27 degrés en plaine.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

AU TRIBUNAL DE POLICE

Après l'éboulement sur la ligne Neuchâtel-Vauseyon

L'entrepreneur coupable purgera deux mois d'emprisonnement et paiera les frais de la cause

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Ph. Mayor, assisté de M. M. commis-greffier. Au cours de l'audience, le président donne lecture du jugement de l'affaire de l'éboulement de l'Écluse, dans laquelle est impliqué l'entrepreneur I. S. Nous ne reviendrons pas sur les circonstances de l'accident, celles-ci ayant été relatées la semaine dernière ici même. Rappelons cependant que le substitut du procureur avait requis une peine de 3 mois d'emprisonnement pour entrave au service d'intérêt général et mise en danger de la vie d'autrui. Tenant compte de l'imprévoyance coupable dont a fait preuve I. S., de son insoumission aux prescriptions des ingénieurs et architectes, de son indiscipline, de sa désinvolture, le tribunal refuse le sursis au prévenu et lui inflige 2 mois d'emprisonnement et le paiement des frais de la cause par 500 fr. 80.

Voies de fait et infraction à L.P.
 Plusieurs peines d'amendes ou d'arrêts ont été prononcées: Pour voies de faits, E.E. écope 30 fr. d'amende et J. H. 40 fr. à la suite d'une soirée un peu trop arrosée au Comptoir. Par défaut, C. E. est condamné à 10 jours d'arrêts sans sursis pour infraction à la L.P. et pour le même motif R. L. à 3 jours d'arrêts avec sursis.

Cinq jours d'arrêts
 A. E., qui a fréquenté les auberges malgré l'interdiction dont il était frappé, est condamné à 5 jours d'arrêts.

Libéré
 R. R. est accusé d'escroquerie, il n'a pas exécuté complètement le travail qu'il

avait accepté de fournir selon son devis. Le tribunal constate que la preuve de l'intention d'escroquerie n'a pas été apportée, il libère par conséquent R. et met les frais à la charge de l'Etat.

Filouterie d'auberge, etc...
 G. M. a purement et simplement vendu le poste de radio qu'il payait par mensualité, il est condamné pour ce motif et pour filouterie d'auberge d'autre part à 3 mois d'emprisonnement avec sursis.

Un mauvais père
 J. J. fait preuve de mauvaise volonté à payer la pension qu'il doit à son enfant; il est condamné à 2 mois d'emprisonnement, le sursis qui lui est accordé est conditionné au paiement de sa dette.

Triste affaire de recel
 C'est enfin une triste histoire qui retient l'attention du tribunal. Elle met en cause une famille, fort honorablement connue, ainsi qu'en témoignent plusieurs personnes. Les parents et deux enfants sont accusés de recel: un autre fils impliqué dans une affaire de vols, envoyait le produit de ses rapines (montres, bas, rasoirs) à sa famille, qui ne connaissait pas l'origine revendait la marchandise. Les enfants, prouvant par leurs dépositions que leur intention n'était pas coupable, aveuglés qu'ils étaient par la confiance en leur frère, sont acquittés. Le père est condamné à 5 jours d'emprisonnement et la mère à 2 mois d'emprisonnement; le sursis est accordé à tous deux. Plusieurs autres affaires ont été renvoyées pour preuves.

A l'Association forestière neuchâteloise

L'Association forestière neuchâteloise se tenait hier, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Etienne Schwaar, d'Aréuse, son assemblée générale annuelle qui marquait le 25ème anniversaire de son bureau de vente. Cette assemblée fut suivie, au cinéma des Arcades, d'une vision de films forestiers d'une beauté magnifique; l'un, « Nos forêts », est dû à l'Office forestier central suisse; il montre les différentes étapes de l'exploitation du bois dans nos forêts; le second, « L'Association suisse de l'industrie du bois », indique les usages du bois dans l'industrie du bâtiment, notamment; le troisième, « Le seigneur de la forêt », est une des productions de Walt Disney dans la série célèbre: « C'est la vie ».

Ces trois films ont enchanté les invités de l'Association forestière neuchâteloise, soit les propriétaires forestiers, les directeurs des écoles de notre ville et les représentants de la presse.

En ouvrant cette séance cinématographique, M. Etienne Schwaar dit les raisons qui ont engagé l'association qui préside à créer un bureau de vente. Il était indispensable de lutter contre la mévente de nos bois il y a 25 ans; pour cela, il fallait se grouper, organiser des ventes collectives et entendre le cercle des acheteurs. Le bureau de vente a largement tenu ses promesses et ses créateurs peuvent être fiers de leur œuvre. Les ventes se sont développées et les prix maintenus à des taux normaux. Si bien qu'à l'heure actuelle, l'exploitation de nos forêts est une source de gain intéressante pour notre économie neuchâteloise. Après les mauvaises ventes enregistrées il y a un quart de siècle, l'amélioration est considérable et tous les propriétaires de forêts, tant communes que particuliers, peuvent envisager l'avenir avec sérénité.

Il en est de même dans les autres cantons. L'industrie du bois occupe en Suisse quelque 80.000 personnes, ce qui ne laisse pas d'être impressionnant. Et précisons, en terminant, que l'exploitation de nos forêts ne se fait pas à l'aveuglette et dans le seul souci d'en tirer profit, mais selon un plan bien déterminé et qui ménage et prépare l'avenir.

Un scooter retrouvé

Le scooter NE 2403, dont nous annonçons hier la disparition, a été retrouvé aux Draizes.

Disparition d'un vélomoteur

Dans la nuit du 14 juillet, un vélo à moteur auxiliaire, couleur vert clair, NE 4255, a disparu à la rue du Temple-Neuf.

Concert public

La société de musique « l'Avenir » de Serrières, donnera à Serrières un concert de quartier demain jeudi, dès 20 h. 30.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Un motocycliste fait une chute
 (c) Mardi à midi, au faubourg du Lac, près du restaurant Seefels, un motocycliste a fait une chute à la suite d'un freinage trop brusque et s'est démis l'épaule.

YVERDON

Feu de roseaux
 (c) Hier après-midi, vers 15 h. 10, un feu de roseaux s'est déclaré sur la grève du lac, à la limite des communes d'Yverdon et de Cheseaux-Nordéaz. Le poste des premiers secours, alerté, a eu tôt fait d'y mettre bon ordre. Néanmoins, une surface de quelque 120 mètres carrés a été détruite.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un enfant renversé par une automobile
 (c) Mardi à 13 h. 55, un petit enfant de 3 ans, domicilié rue de la Charrière 57, a été renversé par une automobile alors qu'il traversait la chaussée. Il a été transporté à l'hôpital, au moyen de l'ambulance souffrant d'une commotion de blessures à la tête et à une jambe.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Ecole secondaire du Val-de-Ruz

(c) Le trimestre qui s'est terminé le 14 juillet a été marqué par plusieurs manifestations scolaires: une conférence littéraire, deux récitals de poésie, deux pièces classiques (Musset, Molière), etc. Les nouveaux élèves ont fourni un grand effort, tout particulièrement ceux qui avaient été reçus après un examen d'admission.

Alerte des premiers secours

(c) Lundi, tard dans la soirée, M. N.C., agriculteur, en faisant une tournée dans sa grange, constatait que des vapeurs montaient du tas de foin. En prévision d'un sinistre, il alerta immédiatement le commandant du corps des sapeurs pompiers, lequel, à son tour, alarma le poste des premiers secours. Le tas de foin sondé décela une température de 85 degrés. Une tranchée fut immédiatement ouverte et l'on put constater que la fermentation arrivait au point où le feu allait se déclarer. Grâce à la prévoyance du propriétaire et des hommes des premiers secours, un gros sinistre put être évité.

VALANGIN

Une auto complètement détruite

(sp) Le jeune J.-P. Baltéra, de Dombresson, a été victime d'un accident à la Borcarderie. Alors qu'il rentrait à son domicile, lundi soir, venant de Valangin, à 21 h. 30 environ, il ne fut plus maître de son véhicule. Il quitta la chaussée, monta sur la banquette et vint se jeter contre un arbre. La voiture est complètement détruite. Le conducteur qui était seul sort indemne de l'aventure.

DOMBRESSON

Fin d'une aventure

(sp) La police cantonale de Dombresson, 1941, d'Yverdon, qui s'était échappé de la maison paternelle. Il sera reconduit chez ses parents.

LA VIE NATIONALE

Un Suisse reçoit la médaille Brock

STOCKHOLM, 17. — A la séance d'ouverture du 8ème congrès international de photogrammétrie, à Stockholm, la médaille Brock a été remise mardi à un Suisse, M. L. Bertele, pour ses travaux sur les lentilles photogrammétriques. Sept cents délégués venus d'une quarantaine de pays prennent part au congrès.

Un Suisse arrêté en Allemagne

MUELHEIM (Ruhr), 17 (D.P.A.). — La police a arrêté dans la nuit de lundi à mardi, à Mülheim, dans la Ruhr, un mécanicien suisse âgé de 28 ans, Franz M., de Saint-Gall. Il était recherché par l'Interpol. Lorsque la police l'arrêta, il était en train de voler un tricyle. Il avait été chargé par un marchand de meubles de Saint-Gall de se rendre à Brème avec un camion. Or, retourné à ce véhicule endommagé près de Mülheim. L'interrogatoire du personnage a établi qu'il avait eu un accident, qu'il s'enfuit et qu'il dépensa les 6000 marks que lui avait remis son employeur suisse. Comme l'individu a déjà été interné dans une maison de santé, on pense qu'il aura de nouveau été atteint d'une crise nerveuse.

VIGNOULE

PESEUX

Concert des mineurs belges

(sp) Lundi soir, le Chœur des mineurs du Borinage a offert une audition à notre population, qui remplissait la salle du cinéma. Sous une direction douce et ferme, cette vingtaine de mineurs, en costume de travail, leur lampe à la main, ont exécuté un magnifique programme de musique populaire religieuse en chœurs et en soli. Ce qui frappe chez ces chanteurs d'un pays ami, c'est l'intelligence et la simplicité, la conviction ferme et claire des paroles et de la musique qu'ils exécutent, de leurs belles voix justes et bien harmonisées.

La collecte en faveur du Comité d'entraide des mineurs chrétiens du Borinage a remporté plus de 400 fr. Les pasteurs Georges Vivien et Roger Durig, ont introduit et remercié ces chanteurs, consacrés à l'évangélisation. Le pasteur Sève, de Quarégnon (Belgique) accompagne et soutient cette masse chorale avec laquelle il chante.

ENGES

Retournée des classes

(c) Alors qu'un peu partout les collèges ont fermé leurs portes, le nôtre a rouvert les siennes lundi matin. Après quinze jours de vacances, consacrées aux fenaillons, les écoliers ont retrouvé leurs livres et leurs cahiers. Les grandes vacances auront lieu au début de septembre à la mi-octobre.

LE LANDERON

Dans la paroisse catholique

(c) Dimanche, une émouvante cérémonie s'est déroulée en l'église paroissiale. L'abbé André Girard a été ordonné prêtre par Mgr l'évêque de Tulle en Corzeze. Le jeune prêtre se destine au ministère paroissial dans ce département français où il a fait toutes ses études. Samedi soir, devant la cure, une grande foule s'était rassemblée pour l'audition d'une sérénade donnée par la fanfare et le chœur d'hommes l'«Aurore», en l'honneur de l'évêque et du nouveau prêtre.

Dimanche matin à 9 h. 30 eut lieu la cérémonie de l'ordination. L'église était trop petite pour contenir tous les fidèles qui avaient tenu à assister à cette solennité qui se déroulait pour la première fois dans la paroisse. Particulièrement touchant fut le moment où le jeune prêtre, après avoir reçu l'ordination, eut la joie de bénir son père et sa mère ainsi que toute l'assistance. Une centaine d'invités, parents et amis se retrouvèrent ensuite dans la grande salle du château pour un repas familial au cours duquel plusieurs orateurs prirent la parole, en particulier l'évêque de Tulle, Mgr Ferraris, curé du Landeron, les délégués des autorités paroissiales, des confréries et corporations, etc... Belle journée qui laissera à tous ceux qui eurent le privilège d'y prendre part un lumineux souvenir.

VAL DE TRAVERS

BUTES

Deuxième édition corrigée

Election

du Conseil communal

(sp) Dans la composition où il a été nommé le 13 mai, le Conseil général de Buttes s'est réuni mardi soir au collège sous la présidence de M. Arthur Charlier.

Cette séance a été convoquée à la suite d'une décision du Conseil d'Etat qui, donnant droit au recours de deux citoyens radicaux, a annulé l'élection du Conseil communal faite, lors de la première séance, à main levée alors que le scrutin secret est de rigueur. Il s'agit donc, hier soir, de recommencer les opérations, cette fois dans les formes légales.

Les deux groupes du législatif ont présenté les mêmes candidats que précédemment. Voici le résultat de l'élection: Ont été élus au 1er tour: MM. Alexandre (rad.), 18 voix; M. Marcel Thébaud (rad.), 16 voix; M. André Bouquet (soc.), 16 voix; M. Marcel Lugeon (soc.), 16 voix.

A été élu au 3me tour à la majorité relative M. Samuel Juvet, 8 voix. A l'intention de l'exécutif qui devait ensuite se constituer, le président a lu une communication du contrôle des communes précisant qu'il n'est pas admissible qu'il y ait rapport entre l'activité professionnelle et les fonctions publiques d'un chef de dicastère. On sait que c'est précisément une telle dépendance qui a provoqué dans notre village le contentieux qui a été sur lequel l'autorité cantonale s'est donc prononcée sans équivoque.

FRIBOURG

Répartition des dicastères au Conseil d'Etat

FRIBOURG, 17. Dans sa séance de mardi, le Conseil d'Etat a attribué à M. Claude Genoud le département de police et de la santé publique. Il est également suppléant du département des travaux publics. M. Georges Ducotterd a renoncé à la suppléance de l'intérieur et de l'agriculture et devient suppléant du département de la police. M. Théodore Ayer devient suppléant de l'intérieur et de l'agriculture, alors que le titulaire est M. Paul Torche.

BERNE

Près de Kiesen

Une auto se jette contre un mur

Deux morts

KIESEN, 17. — Mardi soir, une voiture bernoise, occupée par deux personnes, a fait une embardée dans un virage, près de Kiesen, sur la route Thun-Berne, et s'est jetée contre le mur d'un jardin. Elle a été complètement démolie. Les deux occupants, le chauffeur, domicilié à Oberburg, et une femme de Koningingen, ont été tués sur le coup. On ignore encore l'identité des deux victimes.

VAUD

Un apprenti tué en utilisant un balai électrique

LAUSANNE, 17. — M. André Gauderon, 19 ans, apprenti électricien qui utilisait un balai électrique, a été électrocuté par l'appareil, à la suite d'une défectuosité.

JURA VAUDOIS

PROVENCE

Un nouveau municipal

(c) Appelée dernièrement aux urnes pour désigner un nouveau municipal, en remplacement de M. L. Gallie-Guillaume, décédé, l'assemblée électorale de Provence a désigné pour ce poste M. Fritz-Ami Allisson, de la Poëtaz, sur Provence, par 38 voix sur 40 bulletins valables. Le nouveau municipal est entré en fonctions samedi dernier, après avoir été assermenté selon la loi par M. M. Gallie, président du Conseil général.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
 Jean 17: 24.

Monsieur Victor Hauser, à Vaumarcus;

Monsieur et Madame Pierre Hauser-Tobler et leur fils Bernard, à Vaumarcus;

Monsieur Edgar Hauser, à Neuchâtel, et sa fille Edith;

Monsieur et Madame Francis Hauser-Frutschli, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Philippe Mertinat-Hauser et leurs enfants Nadine et Gérard, à Peseux;

Madame Violette Hauser-Beck et ses filles Viviane et Astrid, à Vaumarcus, ainsi que les familles parentes et alliées;

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Marie HAUSER-HORISBERGER

leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, survenue paisiblement le 17 juillet 1956, dans sa 61ème année.

Où, tu es ma lumière, ô Eternel! L'Eternel éclaire mes ténèbres.
 Job 20: 3.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 19 juillet, à 13 h. 30, à Vaumarcus.

Culte pour la famille à 13 heures.

Domicile mortuaire: Vaumarcus.

J'ai combattu le bon combat. J'ai achevé la course. J'ai gardé la foi.
 2 Tim. 4: 7.

Madame et Monsieur Maurice Veuve-Vauchet et leurs enfants Pierre-André et Jean-Claude, à Colombier;

Mademoiselle Colette Veuve, à Fontainemelon;

Madame et Monsieur Jean-Maurice Matile-Veuve et leurs enfants Jean-Daniel, Pierrette et Philippe, à Dombresson,

ainsi que les familles Veuve, Balocchi, Douillier, Tilliot, Nemitz, Vauthier, Weingart, parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de leur décès et de leurs connaissances du décès de leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie,

Madame William VEUVE

née Regina BALOCCHI

que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui, mardi, à l'âge de 58 ans, après une courte maladie supportée avec courage et résignation.

Fontainemelon, le 17 juillet 1956.

L'ensevelissement aura lieu à Fontainemelon, jeudi 19 juillet, à 13 h. 30.

Culte pour la famille, au domicile, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Regardez vers moi et soyez saés.
 Esaïe 45: 22.

Madame et Monsieur Alfred Barbezat-Galland, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

Madame

veuve Emile GALLAND

née Cécile GUILLOD

leur chère maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 80ème année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 15 juillet 1956.

(Petit-Catéchisme 8)

Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.
 Luc 10: 20.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Auvernier, mercredi 18 juillet, à 13 h. 30.

Culte pour la famille, au domicile, à 12 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Willy Wingeier et leur fille Viviane, à la Grande-Sagneule;

Madame et Monsieur Max Andrey-Wingeier et leurs filles Micheline et Daisy, à Corcelles;